

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA BANK-

Siège social : Avenue Mohamed V 1002 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 29 Mai 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Abderrazak GABSI et Mr Khaled THABET.

### BILAN CONSOLIDÉ Arrêté au 31 Décembre 2022

(Unité : en 1.000 DT)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021	Var.	%
<b>Actifs</b>					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	209 423	328 898	(119 475)	(36,3%)
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	77 928	84 970	(7 042)	(8,3%)
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	13 703 141	12 701 710	1 001 431	7,9%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	525 030	392 680	132 350	33,7%
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	4 219 791	2 982 422	1 237 369	41,5%
AC5B - Titres mis en équivalence	5.6	60 334	59 604	730	1,2%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.7	216 748	221 884	(5 136)	(2,3%)
AC7 - Autres actifs	5.8	3 152 032	2 871 891	280 141	9,8%
AC7C - Ecart d'acquisition net (GoodWill)		57 062	63 019	(5 957)	(9,5%)
<b>Total des actifs</b>		<b>22 221 489</b>	<b>19 707 078</b>	<b>2 514 411</b>	<b>12,8%</b>
<b>Passifs</b>					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.9	4 206 089	2 216 896	1 989 193	89,7%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.10	756 573	1 586 875	(830 302)	(52,3%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.11	10 777 282	9 652 457	1 124 825	11,7%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.12	678 821	619 770	59 051	9,5%
PA5 - Autres passifs	5.13	3 652 902	3 514 367	138 535	3,9%
<b>Total des passifs</b>		<b>20 071 667</b>	<b>17 590 365</b>	<b>2 481 302</b>	<b>14,1%</b>
IM - Intérêts Minoritaires		<b>284 347</b>	<b>355 616</b>	<b>(71 269)</b>	<b>-20,0%</b>

## Capitaux propres

Capital émis	5.14	320 000	320 000	-	-
Actions propres et d'auto-contrôle	5.14	(4 899)	(1 326)	(3 573)	(269,5%)
Réserves consolidées	5.14	1 380 464	1 269 057	111 407	8,8%
Résultat de l'exercice, part du groupe	5.14	169 910	173 366	(3 456)	(2,0%)
<b>Total des Capitaux propres ( Part du Groupe)</b>		<b>1 865 475</b>	<b>1 761 097</b>	<b>104 378</b>	<b>5,9%</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>22 221 489</b>	<b>19 707 078</b>	<b>2 514 411</b>	<b>12,8%</b>

## ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2022

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021	Var.	%
<b>Passifs éventuels</b>					
<b>HB1 - Cautions, avals et autres garanties données</b>	6.1	<b>1 368 099</b>	<b>1 448 977</b>	<b>(80 878)</b>	<b>(5,6%)</b>
<i>a- En faveur des établissements bancaires</i>		423 818	564 509	(140 691)	(24,9%)
<i>b- En faveur de la clientèle</i>		864 126	804 313	59 813	7,4%
<i>c- En faveur de l'État</i>		80 155	80 155	-	-
<b>HB2 - Crédits documentaires</b>		<b>777 859</b>	<b>632 896</b>	<b>144 963</b>	<b>22,9%</b>
<i>Débiteurs par accreditifs export devises</i>		15 193	35 357	(20 164)	(57,0%)
<i>Débiteurs par accreditifs import devises</i>		762 667	597 539	165 128	27,6%
<b>HB3 - Actifs donnés en garantie</b>	6.2	<b>3 873 154</b>	<b>2 215 000</b>	<b>1 658 154</b>	<b>74,9%</b>
<b>Total des passifs éventuels</b>		<b>6 019 112</b>	<b>4 296 873</b>	<b>1 722 239</b>	<b>40,1%</b>

## Engagements donnés

<b>HB4 - Engagements de financements donnés</b>	6.3	<b>482 536</b>	<b>531 898</b>	<b>(49 362)</b>	<b>(9,3%)</b>
<i>Crédits notifiés non utilisés</i>		482 536	531 898	(49 362)	(9,3%)
<b>HB5 - Engagements sur titres</b>	6.4	<b>2 832</b>	<b>6 582</b>	<b>(3 750)</b>	<b>(57,0%)</b>
<i>a- Participations non libérées</i>		2 832	6 582	(3 750)	(57,0%)
<b>Total des engagements donnés</b>		<b>485 368</b>	<b>538 480</b>	<b>(53 112)</b>	<b>-9,9%</b>

## Engagements reçus

<b>HB7 - Garanties reçues</b>	6.5	<b>8 495 609</b>	<b>7 163 830</b>	<b>1 331 779</b>	<b>18,6%</b>
<b>Total des engagements reçus</b>		<b>8 495 609</b>	<b>7 163 830</b>	<b>1 331 779</b>	<b>18,6%</b>

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

## ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022  
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2022	Jusqu'au 31/12/2021	Var.	%
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	1 344 514	1 168 326	176 188	15,1%
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	152 791	161 727	(8 936)	(5,5%)
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	57 056	35 855	21 201	59,1%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	239 638	192 433	47 205	24,5%
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>1 793 999</b>	<b>1 558 341</b>	<b>235 658</b>	<b>15,1%</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(892 689)	(689 443)	(203 246)	(29,5%)
CH2 - Commissions encourues		(23 233)	(16 138)	(7 095)	(44,0%)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(915 922)</b>	<b>(705 581)</b>	<b>(210 341)</b>	<b>(29,8%)</b>
<b>Marge nette des activités d'assurance</b>	7.6	<b>68 303</b>	<b>59 430</b>	<b>8 873</b>	<b>14,9%</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>946 380</b>	<b>912 190</b>	<b>34 190</b>	<b>3,7%</b>
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de		(279 655)	(236 516)	(43 139)	(18,2%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de		(3 488)	(10 165)	6 677	65,7%
PR7 - Autres produits d'exploitation		67 843	37 317	30 526	81,8%
CH6 - Frais de personnel	7.9	(295 625)	(299 492)	3 867	1,3%
CH7 - Charges générales d'exploitation		(145 027)	(113 001)	(32 026)	(28,3%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(23 559)	(20 105)	(3 454)	(17,2%)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>266 869</b>	<b>270 228</b>	<b>(3 359)</b>	<b>(1,2%)</b>
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		4 537	6 585	(2 048)	(31,1%)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.10	(3 445)	(3 102)	(343)	(11,1%)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>267 961</b>	<b>273 711</b>	<b>(5 750)</b>	<b>(2,1%)</b>
CH11 - Impôt sur les bénéfices		(85 508)	(71 429)	(14 079)	(19,7%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(161)	(22 383)	22 222	99,3%
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>182 292</b>	<b>179 899</b>	<b>2 393</b>	<b>1,3%</b>
Intérêts minoritaires		(12 382)	(6 533)	(5 849)	(89,5%)
<b>Résultat net de l'exercice, Part du groupe</b>		<b>169 910</b>	<b>173 366</b>	<b>(3 456)</b>	<b>(2,0%)</b>
<b>Résultat après modification comptable, part du groupe</b>		<b>169 910</b>	<b>173 366</b>	<b>(3 456)</b>	<b>(2,0%)</b>

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

# ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2022	Jusqu'au 31/12/2021	Var.	%
<b>Activités d'exploitation</b>					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 828 837	1 472 858	355 979	24,2%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(1 008 705)	(799 166)	(209 539)	(26,2%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		(34 129)	3 153	(37 282)	(1182,4%)
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 362 959)	(1 201 092)	(161 867)	(13,5%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		1 093 726	1 062 752	30 974	2,9%
Titres de placement		80 178	(53 176)	133 354	250,8%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		1 955 714	(512 792)	2 468 506	481,4%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(2 501 756)	318 526	(2 820 282)	(885,4%)
Impôt sur les bénéfices		(78 825)	(31 476)	(47 349)	(150,4%)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>8.1</b>	<b>(27 919)</b>	<b>259 587</b>	<b>(287 506)</b>	<b>(110,8%)</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		237 854	186 529	51 325	27,5%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(1 253 727)	(1 221 073)	(32 654)	(2,7%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(12 327)	(17 840)	5 513	30,9%
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>8.2</b>	<b>(1 028 200)</b>	<b>(1 052 384)</b>	<b>24 184</b>	<b>2,3%</b>
<b>Activités de financement</b>					
Rachat / Revente d'actions propres et d'auto-contrôle		(3 357)	(112)	(3 245)	(2897,3%)
Emission d'emprunts		123 024	70 000	53 024	75,7%
Remboursement d'emprunts		57 577	(7 147)	64 724	905,6%
Augmentation / diminution des ressources spéciales		3 561	(41 259)	44 820	108,6%
Dividendes encaissées / versés et autres distributions		(66 611)	(45 670)	(20 941)	(45,9%)
Autres flux de financement		(75 421)	56 620	(132 041)	(233,2%)
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements</b>	<b>8.3</b>	<b>38 773</b>	<b>32 432</b>	<b>6 341</b>	<b>19,6%</b>
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		(122 626)	(64 905)	(57 721)	(88,9%)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités			<b>(825 270)</b>	<b>(314 702)</b>	<b>(38,1%)</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		<b>(3 405 478)</b>	<b>(2 580 208)</b>	<b>(825 270)</b>	<b>(32,0%)</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>8.4</b>	<b>(4 545 450)</b>	<b>(3 405 478)</b>	<b>(1 139 972)</b>	<b>(33,5%)</b>

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

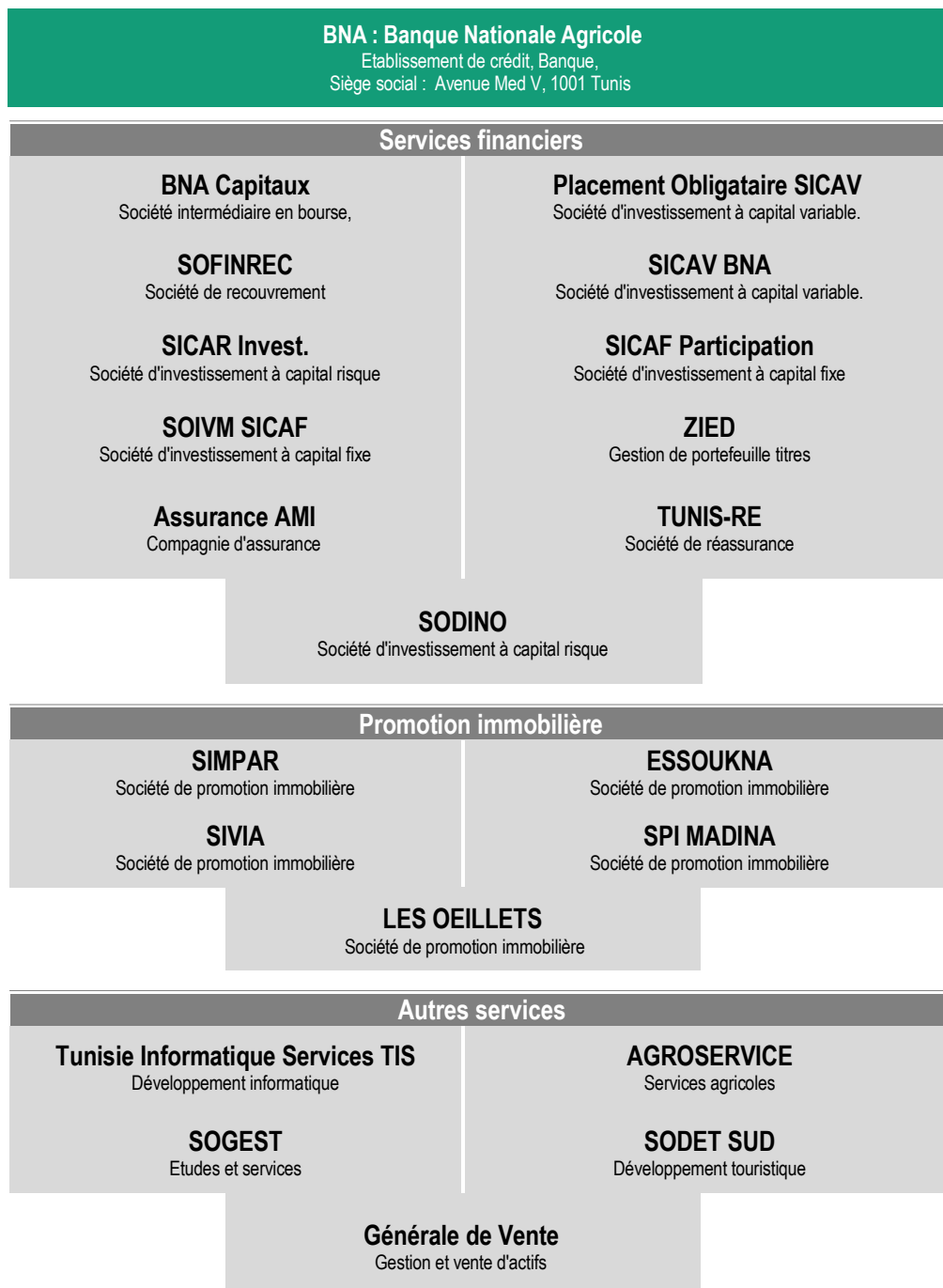
# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTÉS AU 31 décembre 2022

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

## 1- PRÉSENTATION DU GROUPE

Le Groupe BNA se compose de la banque, société mère, 18 sociétés filiales et 3 entreprises associées, exerçant principalement dans les secteurs financiers, la promotion immobilière et autres services. Le Groupe est présenté comme suit :



La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64 000 000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Mohamed V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

La structure du capital social de la Banque se présente au 31 décembre 2022 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
<b>ACTIONNAIRES PUBLICS</b>	<b>32 149 134</b>	<b>160 745 670</b>	<b>50,23%</b>
L'Etat Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
<b>ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE</b>	<b>4 883 835</b>	<b>24 419 175</b>	<b>7,63%</b>
CTAMA	1 982 863	9 914 315	3,10%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 311 692	6 558 460	2,05%
STAR	768 145	3 840 725	1,20%
Autres actionnaires à participation publique	821 135	4 105 675	1,28%
<b>ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES</b>	<b>7 474 948</b>	<b>37 374 740</b>	<b>11,68%</b>
<b>ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES</b>	<b>15 555 622</b>	<b>77 778 110</b>	<b>24,31%</b>
<b>ACTIONNAIRES ÉTRANGERS</b>	<b>3 411 628</b>	<b>17 058 140</b>	<b>5,33%</b>
<b>RACHAT ACTIONS PROPRES</b>	<b>524 833</b>	<b>2 624 165</b>	<b>0,82%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>64 000 000</b>	<b>320 000 000</b>	<b>100%</b>

## 2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 ainsi que les Normes Comptables Techniques n° 35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1er décembre 2003.

### 3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

---

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la BNA et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les principes comptables appliqués les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1- Principes de consolidation

---

##### 3.1.1- Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de la Banque regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BNA exerce, directement ou indirectement, par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

##### 3.1.2- Méthodes de consolidation

###### Méthode d'intégration globale

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés, et dans le résultat consolidé de l'exercice.

Le contrôle exclusif existe lorsque le Groupe BNA détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale. En outre, le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe BNA détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entité, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, il est attesté lorsque le Groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

###### Méthode de mise en équivalence

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation, la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mise en équivalence.

### 3.1.3- Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

#### \* **Intégration globale pour les filiales exerçant une activité dissemblable de celles des entités opérant dans le domaine des services financiers**

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la BNA est consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité. Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BNA. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BNA.

#### \* **Présentation des états financiers consolidés de synthèse**

La présentation des états financiers consolidés du Groupe BNA est conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus non bancaires générés par les filiales, figurent parmi les éléments de la rubrique "Autres produits d'exploitation".

#### \* **Retraitement des créances bancaires cédées à la société de recouvrement**

Depuis le 31 décembre 2001 et jusqu'au 31 décembre 2022, la BNA a cédé à sa filiale SOFINREC vingt lots de créances bancaires.

Après élimination du résultat de cession interne, l'encours des créances relevant des lots 1 à 4 cédées durant la période 2001-2003, est réputé être radié (ou annulé) en raison des forts aléas pesant sur leur récupération. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice, au titre de ces créances, sont portées au niveau de l'état des résultats parmi les éléments du poste "Dotations aux provisions et résultats de correction de valeurs sur créances, hors bilan et passif" sous l'intitulé "Récupération de créances passées en pertes".

Ce traitement se justifie par l'application du paragraphe 18 de la norme NCT 35 qui stipule que les événements semblables conduits dans des circonstances similaires, devraient être traités sur la base de méthodes uniformes dans les états financiers consolidés du groupe.

Ainsi, les créances cédées par la Banque à sa filiale SOFINREC n'ont jamais quitté le contrôle de la société mère depuis leur origination. Les créances relevant des lots 1 à 4 devaient subir une radiation (write-off) à base individuelle préalablement à leur cession, et ce, conformément aux exigences du paragraphe 29 de la norme NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents dans les établissements bancaires.

En conséquence, le traitement desdites créances, à base consolidée, devraient s'appuyer sur les circonstances qui prévalaient le jour de leur sortie du bilan individuel de la BNA.

Pour les créances relevant des lots 5 à 20, il est procédé, après élimination du résultat interne sur cession, à la reconstitution de leur encours brut, ainsi que de leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice donneront lieu, le cas échéant, à des reprises sur provisions et d'agios réservés.

Les créances détenues par la société de recouvrement sont totalement provisionnées dans les états financiers consolidés. Les intérêts et agios rattachés sont totalement réservés.

Au bilan consolidé, les créances nettes de provisions et d'agios réservés sont présentées au niveau du poste "Créances sur la clientèle".

#### \* **Intégration globale des OPCVM**

À l'exception du retraitement de l'effet des retenues à la source libératoires sur la comptabilisation des revenus sous forme d'intérêts, les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux OPCVM sont maintenus dans les comptes consolidés du Groupe BNA.



Les postes constitutifs des OPCVM intégrés globalement sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du compte de résultat et du hors-bilan consolidé, à l'exception des éléments imputés directement en capitaux propres. La quote-part revenant au groupe est présentée sous la rubrique "Réserves consolidés".

#### \* Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe et les provisions internes sont neutralisés.

#### \* Ecart d'acquisition et écart d'évaluation

##### Écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés à l'actif selon le cas, soit sous l'intitulé "Ecart d'acquisition (Goodwill)" pour les filiales, soit en titres mis en équivalence pour les entreprises associées.

##### Écart d'évaluation

La quote-part du Groupe dans les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la juste valeur dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entité acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

#### \* Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus.

La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise demeurant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à la décomptabilisation de l'écart d'acquisition à hauteur de la part d'intérêt sortie.

#### \* Déconsolidation

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée, sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

### 3.2- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

#### 3.2.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

#### 3.2.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

-Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

### Provisions sur les engagements

#### **i. Provisions individuelles**

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

#### **ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)**

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

#### **iii. Provisions collectives**

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2023-02 du 24 Février 2023, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi la présentation des engagements de la population classée 0 et 1 devraient être regroupés dans les segments suivants :

❖ **Engagements sur les professionnels du secteur privé**

- \*Agriculture
- \*Industries mécaniques et électriques
- \*Oléifacteurs
- \*Industries agroalimentaires
- \*Industries pharmaceutiques
- \*Autres industries
- \*Bâtiments et travaux publics
- \*Tourisme
- \*Agences de voyage
- \*Agences de location de voitures
- \*Promotion immobilière
- \*Commerce
- \*Santé
- \*Télécom et TIC
- \*Autres services

❖ **Contreparties publiques**

- \*Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
- \*Autres organismes publics

❖ **Particuliers**

- \*Particuliers du secteur privé : crédits logements
- \*Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- \*Particuliers du secteur public : crédits logements
- \*Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

Pour chaque groupe de créances, la banque a déterminé le taux de migration moyen observé au cours des cinq années antérieures à l'exercice de référence. Le taux de migration a été calculé en application de la formule suivante :

$$TM_{gi} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagements 0 \& 1 du groupe (i) de l'année N - 1}} \times 100$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements classés 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3, 4 et 5 à la fin de l'année N.

Les taux de migration historique du groupe de contreparties "gi" sont majorés par les taux « Δgi » suivants:

**Groupe de contreparties**

**Professionnels du secteur privé**

Agriculture	6,00%
Industries mécaniques et électriques	4,50%
Oléifacteurs	2,25%
Industries agroalimentaires	2,25%
industries pharmaceutiques	1,00%
Autres Industries	4,00%
BTP	5,00%
Tourisme	9,00%

Agences de voyages	7,75%
Agence de location de voitures	7,50%
Promotion Immobilière	5,00%
Commerce	2,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Autres services	3,25%
<b>Contreparties publiques</b>	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	5,00%
Autres organismes publics	1,50%
<b>Particuliers</b>	
Crédits logements_Privé	1,50%
Consommation_Privé	2,00%
Crédits logements_Public	1,00%
Consommation_Public	1,50%

Le calcul des provisions collectives devrait être effectué en application des taux de provisionnement standards TPgi qui se présentent comme suit:

<b>Groupe de contreparties</b>	<b>TPgi</b>
<b>Professionnels du secteur privé</b>	
Agriculture	35,00%
Industries mécaniques et électriques	35,00%
Oléifacteurs	35,00%
Industries agroalimentaires	35,00%
Industries pharmaceutiques	35,00%
Autres Industries	35,00%
BTP	35,00%
Tourisme	35,00%
Agences de voyages	35,00%
Agence de location de voitures	35,00%
Promotion Immobilière	30,00%
Commerce	35,00%
Santé	35,00%
Télécom et TIC	35,00%
Autres services	35,00%
<b>Contreparties publiques</b>	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	35,00%
Autres organismes publics	35,00%

### **Particuliers**

Crédits logements_Privé	15,00%
Consommation_Privé	35,00%
Crédits logements_Public	15,00%
Consommation_Public	35,00%

Les provisions collectives à constituer résultent alors de la multiplication des engagements de la classe 0 et ceux de la classe 1 du groupe en question, par ces deux paramètres ainsi estimés (taux de migration moyen du groupe et taux de provision spécifique au groupe).

#### **3.2.3- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle**

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en « Intérêts et agios réservés » et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

### **3.3- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents**

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

#### **3.3.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents**

- Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.
  - Les titres émis par les OPCVM intégrés globalement et détenus par les sociétés du Groupe à des fins de placement figurent parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé.
  - Le portefeuille-titres détenu par les OPCVM intégrés globalement figure aussi parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé. Les frais d'acquisition de ces titres sont inscrits, pour la quote part attribuable au groupe, en capitaux propres sous la rubrique "réserves consolidés".
  - Les titres cotés détenus par les OPCVM intégrés globalement sont évalués à la date d'arrêté par référence au cours moyen boursier du mois de décembre. Les différences d'estimation positives ou négatives dégagées par rapport à la valeur d'entrée des mêmes titres est imputée directement en capitaux propres, pour la quote-part attribuable au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".
  - Les plus ou moins-values réalisées sur cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement sont portées, pour la quote-part revenant au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".
- La quote-part revenant aux intérêts hors groupe dans les frais d'acquisition, les différences d'estimations et les résultats de cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement est présentée distinctement des passifs et des capitaux propres sous l'intitulé "Intérêts des minoritaires".
- Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière ; les moins-values latentes font l'objet de provisions. Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti.
  - Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

### **3.3.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents**

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation et les parts dans les entreprises liées non consolidées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'ÉTAT Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans ;
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR externes au Groupe.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en "Engagements hors bilan" pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement" au niveau de l'état des résultats. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits sur emprunts obligataires courus sont également constatés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement".

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

### **3.4- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes**

---

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

### **3.5- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes**

---

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif, après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage, au fur et à mesure des appels de fonds. A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS-RE.

### **3.6- Actions propres et d'auto-contrôle**

---

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions émises par la BNA et rachetées dans l'optique de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par les autres filiales du Groupe sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres dans la rubrique "Actions propres et d'auto-contrôle" ;
- Les plus ou moins-values réalisées et les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;

### **3.7- Avantages bénéficiant au personnel**

---

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes.
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite et par les engagements du Groupe envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale.

#### **3.7.1-Avantages à court terme**

Le Groupe comptabilise une charge lorsqu'il a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

#### **3.7.2-Avantages postérieurs à l'emploi**

Le personnel retraité de la société mère BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, certaines sociétés consolidées distinguent les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de "régimes à cotisations définies" ne sont pas représentatifs d'un engagement pour le Groupe et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de "régimes à prestations définies" sont représentatifs d'un engagement à la charge de certaines sociétés consolidées qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si ces sociétés sont tenues ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (indemnité de départ à la retraite et assurance sociale post-retraite) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par ces sociétés et en appliquant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie).

Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

La charge annuelle comptabilisée au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

### **3.8- Impôts sur le résultat :**

---

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue les impôts courants et les impôts différés.

#### **3.8.1-Impôts courants**

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

#### **3.8.2-Impôts différés**

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque des différences temporelles existent entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable (prévue par la norme comptable internationale IAS 12, Impôts sur le résultat, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) par référence au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt au niveau de l'état des résultats.



Pour l'exercice 2022 et au-delà, les taux d'imposition effectifs retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés consolidées se présentent par entité comme suit :

	Taux nominal	Taux effectif
<b>Etablissements de Crédit</b>		
Banque Nationale Agricole	35%	20%
<b>Autres services financiers</b>		
BNA Capitaux	15%	15%
SOFINREC	35%	35%
SICAR INVEST	35%	35%
SOIVM SICAF	35%	35%
AMI	35%	35%
SICAF Participations	35%	35%
SICAV BNA	0%	0%
Placement Obligataire SICAV	0%	0%
<b>Promotion immobilière</b>		
SIMPAR	15%	15%
ESSOUKNA	15%	15%
SIVIA	15%	15%
SPI MADINA	15%	15%
LES ŒILLETES	15%	15%
<b>Autres services</b>		
Tunisie Informatique Services	15%	15%
SOGEST	15%	15%
AGROSERVICES	10%	10%
ZIED SARL	25%	25%

### 3.9- Faits marquants de l'exercice 2022

Le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 08/08/2022, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 150.000 mDT susceptible d'être porté à un maximum de 200.000 mDT, sans recours à l'Appel Public à l'Épargne dont la durée de vie est de 5 ans pour la catégorie A et 7 ans dont deux années de grâce pour la catégorie B. Les intérêts sont calculés au taux de 9,6% et/ou TMM + 2,55% pour la catégorie A et au taux de 10,1% et/ou TMM+3% pour la catégorie B. L'emprunt a été clôturé avec succès le 17/10/2022 pour un montant 150.002 mDT.

En application de l'article 40 de la loi n°98-111 du 28 Décembre 1998 portant la loi de finances pour la gestion 1999, la BNA a procédé à la radiation des créances à hauteur de 239.204 mDT dont 20.814mDT d'intérêts. Les reprises de provisions ainsi que les agios et intérêts réservés rattachés aux créances radiées, s'élèvent respectivement à 206.693 mDT et 11.696 mDT. Rappelons que selon les dispositions du même article, les créances radiées et recouvrées ultérieurement seront réintégrées au résultat de l'exercice au cours duquel le recouvrement a eu lieu.

Suite à l'accord signé le 8 Novembre 2022 entre l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), la Fédération générale des banques et des établissements financiers et l'Union générale tunisienne du travail, les employés des banques et des établissements financiers ont bénéficié d'une augmentation salariale annuelle de 7 % au titre des années 2022, 2023 et 2024.

## 4- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 4.1- Entités incluses dans le périmètre :

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la mère consolidante, 21 entités au 31 décembre 2022:

- 18 filiales traitées par intégration globale ;
- 3 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Toutes ces entités sont établies et résidentes en Tunisie.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenants au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	%d'intérêt
<b>Etablissements de Crédit</b>			
Banque Nationale Agricole	Intégration globale	100,000%	99,215%
<b>Autres services financiers</b>			
BNA Capitaux	Intégration globale	99,996%	98,66%
SOFINREC	Intégration globale	100,000%	98,67%
SICAR INVEST	Intégration globale	93,300%	74,31%
SOIVM SICAF	Intégration globale	100,000%	77,10%
SICAF Participations	Intégration globale	99,986%	99,20%
SICAV BNA (2)	Intégration globale	34,79%	31,07%
Placement Obligataire SICAV (2)	Intégration globale	0,12%	0,08%
ZIED SARL	Intégration globale	100,00%	30,46%
TUNIS-RE	Mise en équivalence	21,51%	19,65%
AMI	Intégration globale	52,16%	51,75%
SODINO	Mise en équivalence	24,75%	24,56%
<b>Promotion immobilière</b>			
SIMPAR (1)	Intégration globale	40,51%	33,17%
ESSOUKNA	Intégration globale	69,96%	23,27%
SIVIA	Intégration globale	99,99%	41,97%
SPI MADINA	Intégration globale	100,00%	40,79%
LES CÈILLETES	Intégration globale	100,00%	52,55%
<b>Autres services</b>			
Tunisie Informatique Services	Intégration globale	74,00%	46,35%
SOJET SUD	Intégration globale	74,57%	53,62%
SOGEST	Intégration globale	94,76%	44,65%
AGROSERVICES (3)	Intégration globale	34,85%	34,58%
GENERALE DE VENTE (4)	Mise en équivalence	50,00%	49,60%

- (1) La BNA détient 33,926% des droits de vote dans la société cotée en bourse SIMPAR. Les autres droits de vote sont distribués comme suit :

<b>Actionnaires</b>	<b>% de droits de vote</b>
Groupe des Assurances de Tunisie - GAT	18,76%
CTAMA	10,58%
COMAR	7,17%
Autres actionnaires détenant individuellement moins de 5%	63,49%

Bien que ne détenant pas la majorité des droits de vote, la Banque Nationale Agricole dispose, en fait, de la capacité de diriger les politiques opérationnelles et financières de la société SIMPAR, en raison de la dilution du capital de cette dernière.

Ce contrôle exclusif de fait est, en outre, démontré historiquement et actuellement à travers la désignation par la BNA de la majorité des membres du conseil d'administration de la cible.

- (2) La SICAV BNA et Placement Obligataire SICAV sont retenues dans le périmètre de consolidation en raison de la capacité du Groupe à désigner la totalité des membres de leurs conseils d'administration. Par ailleurs, la BNA assure la fonction de dépositaire dans ces organismes et la filiale BNA Capitaux assure celle de gestionnaire.
- (3) Le tableau suivant justifie le contrôle de droit exercé par le Groupe BNA sur la société AGROSERVICES :

<b>Sociétés</b>	<b>S.P.B</b>	<b>AGRO-SERVICES</b>	<b>SODAL (*)</b>	<b>SFL (*)</b>	<b>SODEAT (*)</b>
BNA (Directe)	49 993	1 791	144 676		
S.P.B		300		153 537	95 352
SODAL		300			1
SFL		300			
SODEAT		300			
<b>TOTAL</b>	<b>49 993</b>	<b>2 991</b>	<b>144 676</b>	<b>153 537</b>	<b>95 353</b>
Capital (Nombre d'actions)	50 000	6 000	209 648	249 532	126 821
% de contrôle	99,99%	49,85%	69,01%	61,53%	75,19%

(\*) : Sociétés non incluses dans le périmètre de consolidation :

- SODAL arrête ses états financiers au 31 août de chaque exercice et elle ne prépare pas des états financiers arrêtés au 31 décembre pour les besoins de consolidation ;

- les sociétés SFL et SODEAT qui sont contrôlées par le Groupe sont en liquidation.

Compte non tenu des participations des sociétés SODAL, SFL et SODEAT, le pourcentage de contrôle du Groupe BNA est de 34,85%.

- (4) La société La Générale de Vente « GEVE » est contrôlée par la Société Tunisienne de Banque « STB ». Ce contrôle de droit est démontré par la détention de 50.001% des droits de vote dans la société « GEVE ».

Il est à signaler que les comptes consolidés ont été établis sur la base des états financiers de la société mère et ceux des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. Toutefois, les sociétés; SOGEST, SODINO, TUNISRE n'ont pas fourni des comptes certifiés par leurs commissaires aux comptes à la date d'arrêtée des états financiers consolidés.

## 5- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

### 5.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 209.423 mDT au 31/12/2022 contre 328.898 mDT au 31/12/2021, soit une diminution de 119.475 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Avoirs en caisse en dinars	57 849	60 527	(2 678)	(4,4%)
Avoirs en caisse en devises	6 685	5 532	1 153	20,8%
Avoirs auprès de la BCT en dinars	23 911	122 896	(98 985)	(80,5%)
Avoirs chez la BCT en devises	45 953	86 846	(40 893)	(47,1%)
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	56 394	30 710	25 684	83,6%
Mouvements IBS	22 189	22 455	(266)	(1,2%)
Avoirs auprès du CCP	383	383	-	-
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(3 951)	(451)	(3 500)	(776,1%)
<b>Total</b>	<b>209 423</b>	<b>328 898</b>	<b>(119 475)</b>	<b>(36,3%)</b>

### 5.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 77.928 mDT au 31/12/2022 contre 84.970 mDT au 31/12/2021, soit une diminution de 7.042 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
<b>A - Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>23 017</b>	<b>59 530</b>	<b>(36 513)</b>	<b>(61,3%)</b>
Comptes courants & autres créances	23 017	19 505	3 512	18,0%
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	40 000	(40 000)	(100,0%)
Intérêts à percevoir	-	25	(25)	(100,0%)
<b>B - Créances sur les établissements financiers</b>	<b>59 687</b>	<b>25 716</b>	<b>33 971</b>	<b>132,1%</b>
Comptes courants	1 327	1 374	(47)	(3,4%)
Prêts à MLT (*)	57 682	23 553	34 129	144,9%
Intérêts à percevoir	678	789	(111)	(14,1%)
<b>Total brut</b>	<b>82 704</b>	<b>85 246</b>	<b>(2 542)</b>	<b>(3,0%)</b>
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(4 776)	(276)	(4 500)	(1630,4%)
<b>Total net</b>	<b>77 928</b>	<b>84 970</b>	<b>(7 042)</b>	<b>(8,3%)</b>

(\*) Ce montant comprend un prêt accordé à la BFT à hauteur de 40 000mDT. Ce prêt est couvert par une garantie de l'État prorogée jusqu'à l'accomplissement des procédures de dissolution.

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>A - Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>17 751</b>	<b>5 266</b>	-	-	-	<b>23 017</b>
Comptes courants & autres créances	17 751	5 266	-	-	-	23 017
<b>B - Créances sur les établissements financiers</b>	<b>41 327</b>	<b>1 138</b>	<b>10 111</b>	<b>7 111</b>	-	<b>59 687</b>
Comptes courants	1 327	-	-	-	-	1 327
Prêts à MLT	40 000	460	10 111	7 111	-	57 682
Intérêts à percevoir	-	678	-	-	-	678
<b>Total brut au 31 décembre 2022</b>	<b>59 078</b>	<b>6 404</b>	<b>10 111</b>	<b>7 111</b>	-	<b>82 704</b>
<b>Total brut au 31 décembre 2021</b>	<b>15 552</b>	<b>49 388</b>	<b>10 084</b>	<b>10 222</b>	-	<b>85 246</b>

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2022
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(276)	(4 500)	-	-	(4 776)
<b>Total</b>	<b>(276)</b>	<b>(4 500)</b>	-	-	<b>(4 776)</b>

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 4.776 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

### 5.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2022 à 13.703.141 mDT contre 12.701.710 mDT au 31/12/2021, enregistrant ainsi une augmentation de 1001.431 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit:

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
<b>Engagements bruts agricoles</b>	<b>1 076 864</b>	<b>1 034 665</b>	<b>42 199</b>	<b>4,1%</b>
Comptes débiteurs	161 366	128 179	33 187	25,9%
Autres concours à la clientèle	549 321	533 693	15 628	2,9%
Crédits sur ressources spéciales	229 607	242 463	(12 856)	(5,3%)
Intérêts impayés et créances rattachées	141 854	135 535	6 319	4,7%
Produits constatés d'avance	(5 284)	(5 205)	(79)	(1,5%)
<b>Engagements bruts commerciaux et industriels</b>	<b>14 589 812</b>	<b>13 509 556</b>	<b>1 080 256</b>	<b>8,0%</b>
Comptes débiteurs	1 960 653	2 169 310	(208 657)	(9,6%)
Autres concours à la clientèle	12 148 478	10 843 768	1 304 710	12,0%
Crédits sur ressources spéciales	109 338	100 822	8 516	8,4%
Intérêts impayés et créances rattachées	441 425	445 805	(4 380)	(1,0%)
Produits constatés d'avance	(70 082)	(50 149)	(19 933)	(39,7%)
<b>Comptes courants associés</b>	<b>541</b>	<b>541</b>	-	-

<b>Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT</b>	<b>125 185</b>	<b>126 293</b>	<b>(1 108)</b>	<b>(0,9%)</b>
<b>Créances bancaires détenues par la SOFINREC</b>	<b>621 229</b>	<b>606 361</b>	<b>14 868</b>	<b>2,5%</b>
<b>Encours brut</b>	<b>16 413 631</b>	<b>15 277 416</b>	<b>1 121 347</b>	<b>7,3%</b>
<b>Provisions sur créances à la clientèle</b>	<b>(2 044 077)</b>	<b>(2 000 263)</b>	<b>(43 814)</b>	<b>(2,2%)</b>
Provisions sur créances classées	(1 450 177)	(1 397 327)	(52 850)	(3,8%)
Provisions additionnelles	(373 134)	(428 265)	55 131	12,9%
Provisions collectives sur créances non classées	(220 766)	(174 671)	(46 095)	(26,4%)
<b>Intérêts et agios réservés</b>	<b>(666 413)</b>	<b>(575 443)</b>	<b>(90 970)</b>	<b>(15,8%)</b>
Sur engagements agricoles	(111 080)	(90 272)	(20 808)	(23,1%)
Sur engagements commerciaux et industriels	(523 153)	(450 962)	(72 191)	(16,0%)
Sur créance détenues par la SOFINREC	(32 180)	(34 209)	2 029	5,9%
<b>Total des provisions et des intérêts et agios réservés</b>	<b>(2 710 490)</b>	<b>(2 575 706)</b>	<b>(134 784)</b>	<b>(5,2%)</b>
<b>Encours net</b>	<b>13 703 141</b>	<b>12 701 710</b>	<b>1 001 431</b>	<b>7,9%</b>

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit:

	31/12/2022	31/12/2021
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	55 584	55 660
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	476	476
<b>Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT</b>	<b>56 060</b>	<b>56 136</b>
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	66 811	67 843
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	2 314	2 314
<b>Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT</b>	<b>69 125</b>	<b>70 157</b>
<b>Total</b>	<b>125 185</b>	<b>126 293</b>

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi:

	31/12/2021	Dotations	Reprises	Reclass.	31/12/2022
Créances douteuses	(1 825 592)	(254 923)	257 204	-	(1 823 311)
Provisions collectives	(174 671)	(46 095)	-	-	(220 766)
<b>Total</b>	<b>(2 000 263)</b>	<b>(301 018)</b>	<b>257 204</b>	<b>-</b>	<b>(2 044 077)</b>

### 5.3.1- Créances bancaires détenues par la SOFINREC

En consolidation, la structure des créances bancaires détenues par la filiale d'accueil (SOFINREC) se présente au 31 décembre 2022 comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Engagements bruts en principal	589 049	572 152	16 897	3,0%
Intérêts et créances rattachées	32 180	34 209	(2 029)	(5,9%)
<b>Engagements bruts</b>	<b>621 229</b>	<b>606 361</b>	<b>14 868</b>	<b>2,5%</b>
Provisions et agios réservés	(621 229)	(606 361)	(14 868)	(2,5%)
<b>Encours net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 5.3.2- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés :

Les engagements du Groupe BNA, ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Classe 0	13 052 153	11 981 499	12 977 736	11 905 607	-	-	-	(120)
Classe 1	1 421 634	1 498 129	1 412 810	1 484 415	-	-	(7 375)	(5 695)
<b>Total des créances courantes</b>	<b>14 473 786</b>	<b>13 479 628</b>	<b>14 390 546</b>	<b>13 390 022</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(7 375)</b>	<b>(5 815)</b>
Classe 2	161 510	37 035	160 755	35 484	(7 278)	(2 659)	(35 016)	(4 541)
Classe 3	119 001	113 639	115 309	112 239	(25 419)	(18 642)	(15 780)	(24 219)
Classe 4	3 350 170	3 238 429	3 041 161	2 939 826	(1 844 363)	(1 823 490)	(592 116)	(514 508)
<b>Total des créances classées</b>	<b>3 630 681</b>	<b>3 389 103</b>	<b>3 317 225</b>	<b>3 087 549</b>	<b>(1 877 060)</b>	<b>(1 844 791)</b>	<b>(642 912)</b>	<b>(543 268)</b>
<b>Total des créances en mDT</b>	<b>18 104 467</b>	<b>16 868 731</b>	<b>17 707 771</b>	<b>16 477 571</b>	<b>(1 877 060)</b>	<b>(1 844 791)</b>	<b>(650 287)</b>	<b>(549 083)</b>
<b>Taux des créances classées</b>	<b>20,05%</b>	<b>20,09%</b>	<b>18,73%</b>	<b>18,74%</b>				

### 5.3.3- Provisions collectives

En application de l'article 10 (Nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2023-02 du 24 Février 2022, le Groupe a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi, à la date du 31 Décembre 2022, le solde de la provision collective comptabilisée par le Groupe s'élève à 220.766 mDT et s'analyse comme suit :

	Eng (0 et 1) UED	TMMgi	Δgi	TPgi	Provision Collective
<b>Professionnels du secteur privé</b>					
Agriculture	551 828	6,50%	6,00%	35,00%	24 137
Industries mécaniques et électriques	852 094	1,46%	4,50%	35,00%	17 774
Oléifacteurs	196 161	7,05%	2,25%	35,00%	6 388
Industries agroalimentaires	767 121	2,67%	2,25%	35,00%	13 206
Industries pharmaceutiques	18 918	21,43%	1,00%	35,00%	1 485
Autres industries	751 965	4,10%	4,00%	35,00%	21 307
BTP	358 891	1,64%	5,00%	35,00%	8 338
Tourisme	90 745	7,82%	9,00%	35,00%	5 342
Agences de Voyages	7 006	7,15%	7,75%	35,00%	365
Agence de location de voitures	3 612	9,78%	7,50%	35,00%	218
Promotion Immobilière	498 506	3,66%	5,00%	30,00%	12 954
Commerce	1 587 635	3,89%	2,00%	35,00%	32 737
Santé	32 521	3,06%	1,00%	35,00%	462
Télécom et TIC	74 148	0,73%	1,00%	35,00%	450
Autres services	578 058	4,34%	3,25%	35,00%	15 352
<b>Contreparties publiques</b>					
Entreprises publiques opérant dans les secteurs concurrentiels	5 611 850	0,00%	1,50%	35,00%	29 462
Autres organismes publics	256 085	0,00%	5,00%	35,00%	4 481
<b>Particuliers</b>					
Crédits logements_Privé	280 801	4,80%	1,50%	15,00%	2 655
Consommation_Privé	601 248	5,63%	2,00%	35,00%	16 066
Crédits logements_Public	125 883	0,83%	1,00%	15,00%	346
Consommation_Public	1 061 367	0,45%	1,50%	35,00%	7 238
<b>Total Classes 0 &amp; 1</b>					<b>220 766</b>

#### 5.3.4- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, le Groupe a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2022, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2022 s'élève à 373.134 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 55.131 mDT par rapport au 31/12/2021.

#### 5.3.5- Créances consolidées et créances prises en charge par l'État

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, le Groupe a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publiques et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57.267 mDT.



D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'État a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272.325 mDT à la date de leur prise en charge par l'État.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'État, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 25 ans arrive à terme au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'État, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'État (1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2022 (3)	Encours au 31/12/2022 actualisé (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	24 452	32 814	4 890	4 330	560
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	116 280	156 044	32 675	19 425	13 250
<b>Total en mDT</b>	<b>329 591</b>	<b>140 733</b>	<b>188 859</b>	<b>37 564</b>	<b>23 755</b>	<b>13 810</b>

### 5.3.6- Engagements des entreprises publiques

Les actifs du Groupe comportent des engagements importants des entreprises publiques. Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2022 :

Cadre légal	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés					El Fouledh
		Office des Céréales	ETAP	TRANSTU	O.T.D	O.N.H	
Engagements au 31/12/2021	5 176 212	3 940 881	70 540	94 412	162 221	180 469	94 242
Engagements au 31/12/2022	5 945 280	4 768 074	65 383	102 365	189 259	201 704	105 613
Garanties de l'état au 31/12/2022	5 543 139	4 768 074	-	94 776	188 757	201 704	76 761
Autres Garanties au 31/12/2022	111 469	-	65 000	-	502	-	-
Agios et intérêts réservés au 31/12/2022	43 624	-	-	-	-	-	28 852
Classe au 31/12/2022	-	0	0	0	0	0	4
Provisions au 31/12/2022	12 123	-	-	-	-	-	0

#### 5.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial du Groupe s'élève à 525.030 mDT au 31/12/2022 contre 392.680 mDT au 31/12/2021, enregistrant ainsi une augmentation de 132.350 mDT. Le portefeuille titres commercial détenu par le Groupe se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
<b>1. Titres à revenu variable</b>	<b>77 495</b>	<b>98 557</b>	<b>(21 062)</b>	<b>(21,4%)</b>
Titres de placement	45 768	42 032	3 736	8,9%
Parts dans les OPCVM (Placement)	42 810	67 450	(24 640)	(36,5%)
<b>Total brut</b>	<b>88 578</b>	<b>109 482</b>	<b>(20 904)</b>	<b>(19,1%)</b>
Provisions sur titres à revenu variable	(11 083)	(10 925)	(158)	(1,4%)
<b>2. Titres à revenu fixe</b>	<b>447 535</b>	<b>294 123</b>	<b>153 412</b>	<b>52,2%</b>
Bons de trésor	238 508	100 247	138 261	137,9%
Créances et dettes rattachées sur bons de trésor	(3 526)	1 838	(5 364)	(291,8%)
Obligations	94 370	70 862	23 508	33,2%
Créances rattachées sur obligations	4 344	3 434	910	26,5%
Billets de trésorerie et certificats de dépôt	113 839	117 742	(3 903)	(3,3%)
<b>Total brut</b>	<b>447 535</b>	<b>294 123</b>	<b>153 412</b>	<b>52,2%</b>
<b>Total net</b>	<b>525 030</b>	<b>392 680</b>	<b>132 350</b>	<b>33,7%</b>

#### 5.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement du Groupe ont totalisé 4.219.791 mDT au 31/12/2022 contre 2.982.422 mDT au 31/12/2021.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	Titres d'investissement (1)	Titres participatifs	Obligations	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 31/12/2022
<b>Val. brute au 31/12/2022</b>	<b>339 609</b>	<b>-</b>	<b>394 893</b>	<b>74 444</b>	<b>50 838</b>	<b>21 905</b>	<b>3 300 022</b>	<b>4 181 711</b>
Valeur au 1er janvier	330 312	-	258 876	59 694	35 398	32 798	2 248 191	2 965 269
Acquisitions souscriptions	10 380	-	160 421	14 750	15 440	-	1 148 790	1 349 781
Cessions /Remboursement	(1 083)	-	(24 404)	-	-	(10 893)	(96 959)	(133 339)
<b>Créances rattachées</b>	<b>596</b>	<b>-</b>	<b>11 525</b>	<b>-</b>	<b>7 002</b>	<b>15</b>	<b>135 363</b>	<b>154 501</b>
<b>Prov. au 31/12/2022</b>	<b>(112 465)</b>	<b>-</b>	<b>(500)</b>	<b>(3 354)</b>	<b>(101)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(116 420)</b>
Provisions au 1er janvier	(107 966)	-	(500)	(3 731)	2	-	-	(112 195)
Dotations	(6 035)	-	-	(1 067)	(103)	-	-	(7 205)
Reprises	1 536	-	-	1 444	-	-	-	2 980
<b>Val. nette au 31/12/2022</b>	<b>227 740</b>	<b>-</b>	<b>405 918</b>	<b>71 090</b>	<b>57 739</b>	<b>21 920</b>	<b>3 435 385</b>	<b>4 219 791</b>

Val. brute au 31/12/2021	330 312	-	258 876	59 694	35 398	32 798	2 248 191	2 965 269
Créances rattachées	893	-	6 966	-	5 100	15	116 375	129 349
Provisions au 31/12/2021	(107 966)	-	(500)	(3 731)	2	-	-	(112 195)
Val. nette au 31/12/2021	223 239	-	265 342	55 963	40 500	32 813	2 364 566	2 982 422

(1) Les titres d'investissement comprennent les titres de participations-financement (Titres en rétrocession), les autres titres de participation ainsi que la participation de la Banque mère au capital de la Société de Développement Agricole Lakhmès (SODAL) dans laquelle elle détient 69%. (voir note 3.1.1)

#### 5.6- Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

Société	2022		2021	
	Valeur d'équivalence	Participation du Groupe en%	Valeur d'équivalence	Participation du Groupe en%
TUNIS-RE	50 847	19,65%	47 408	19,07%
SODINO	4 855	24,56%	4 855	24,71%
CAP BANK	-	0,00%	2 524	23,78%
GENERALE DES VENTES	4 632	49,60%	4 818	49,91%
<b>Total</b>	<b>60 334</b>		<b>59 604</b>	

#### 5.7- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par le Groupe.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2022, une valeur brute de 413.710 mDT et des amortissements et des provisions de 196.963 mDT soit une valeur nette de 216.748 mDT contre 221.884 mDT au 31/12/2021.

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles, au 31 décembre 2022, s'établit comme suit :

	Valeur au 31/12/2021	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement / Réaffectation	Valeur au 31/12/2022
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>36 881</b>	<b>1 979</b>	-	<b>1 954</b>	<b>40 814</b>
Logiciels	36 881	1 979	-	1 954	40 814
<b>Amortissements</b>	<b>(33 560)</b>	<b>(2 885)</b>	-	<b>(1 954)</b>	<b>(36 445)</b>
Logiciels	(33 560)	(2 885)	-	(1 954)	(36 445)
<b>Total net (1)</b>	<b>3 321</b>	<b>(906)</b>	-	-	<b>4 369</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>365 506</b>	<b>11 579</b>	<b>(2 236)</b>	-	<b>372 896</b>
Terrains	18 917	1 251	(21)	-	20 147
Constructions	168 885	-	(233)	3 109	171 761
Agencements, aménagements et installations	63 749	1 884	(38)	14 504	80 099
Matériel de transport	7 494	2 348	(855)	-	8 987
Matériel et outillage	94	1	-	-	95
MMB et Matériel informatique	73 922	3 434	(154)	-	77 202
Immobilisations en cours	26 214	2 242	(56)	(17 613)	8 834
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	393	104	-	-	497
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	151	-	-	-	151
Immobilisations en dation (*)	4 627	-	(638)	-	3 989
Autres immobilisations incorporelles	1 060	315	(241)	-	1 134
<b>Amortissements</b>	<b>(146 048)</b>	<b>(13 769)</b>	<b>1 133</b>	<b>(331)</b>	<b>(159 015)</b>
Constructions	(45 750)	(3 589)	130	-	(49 209)
Agencements, aménagements et installations	(37 030)	(4 415)	38	-	(41 407)
Matériel de transport	(6 024)	(709)	814	-	(5 919)
Matériel et outillage	(80)	(4)	-	-	(84)
MMB et Matériel informatique	(54 427)	(5 052)	151	-	(59 328)
Autres immobilisations incorporelles	(2 737)	-	-	(331)	(3 068)
<b>Dépréciations</b>	<b>(895)</b>	<b>(608)</b>	-	-	<b>(1 503)</b>
Immobilisations en dation (*)	(895)	-	-	-	(895)
Provisions pour dépréciation des AAI en cours	-	(322)	-	-	(322)
Provisions pour dépréciation des Constructions en cours	-	(197)	-	-	(197)
Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	-	(89)	-	-	(89)
<b>Total net (2)</b>	<b>218 563</b>	<b>(2 798)</b>	<b>(1 103)</b>	<b>(331)</b>	<b>212 378</b>
<b>Total général (1)+(2)</b>	<b>221 884</b>	<b>(3 704)</b>	<b>(1 103)</b>	<b>(331)</b>	<b>216 748</b>

(\*) Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2022 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhlina	2 074	1 216	(858)	(858)
Tunisie Lait	Terrain Fadhlina	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud		695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud		120	120	-	-
<b>Total</b>		<b>3 988</b>	<b>3 217</b>		<b>(858)</b>

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues. Ces immobilisations sont hors exploitation et destinés à être vendus.

### 5.8- Autres actifs

Les autres postes d'actif du Groupe ont totalisé 3.152.032 mDT au 31/12/2022 contre 2.871.891 mDT au 31/12/2021. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>2 618 847</b>	<b>149 856</b>	<b>2 468 991</b>	<b>1647,6%</b>
Débiteurs divers	40 810	48 495	(7 685)	(15,8%)
État, impôts & taxes	67 975	42 793	25 182	58,8%
Commissions de gestion à percevoir	11 584	27 069	(15 485)	(57,2%)
Ajustements devises	3 514	2 637	877	33,3%
Comptes liés à la compensation	20 130	32 488	(12 358)	(38,0%)
Autres comptes	2 474 834	(3 626)	2 478 460	68352,5%
<b>Actifs d'impôts sur les résultats :</b>	<b>72 274</b>	<b>71 901</b>	<b>80 100</b>	<b>111,4%</b>
Actifs d'impôts exigibles	15 425	16 246	(821)	(5,1%)
Actifs d'impôts différés	56 849	55 655	1 194	2,1%
<b>Actifs d'exploitation des filiales non financières</b>	<b>188 543</b>	<b>2 462 377</b>	<b>(2 273 834)</b>	<b>(92,3%)</b>
Stocks de terrains à bâtir	62 362	58 986	3 376	5,7%
Stocks de travaux immobiliers en cours	29 323	53 482	(24 159)	(45,2%)
Stocks de travaux immobiliers terminés	51 140	47 299	3 841	8,1%
Autres stocks	1 438	1 329	109	8,2%
Clients et comptes rattachés	44 280	2 301 281	(2 257 001)	(98,1%)
<b>Autres actifs</b>	<b>272 368</b>	<b>187 757</b>	<b>84 611</b>	<b>45,1%</b>
Prêts au personnel	83 153	78 642	4 511	5,7%
Charges reportées	2	215	(213)	(99,1%)
Stock cartes de retrait	2 044	1 065	979	91,9%

Dotations timbres postaux	413	450	(37)	(8,2%)
Dotations timbres fiscaux	25	22	3	13,6%
Dotations timbres spéciaux de voyage	47	56	(9)	(16,1%)
Dépôts et cautionnements	4 131	5 859	(1 728)	(29,5%)
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 870	79 870	-	-
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 529	25 529	-	-
Provisions sur créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	(25 529)	-	(25 529)	-
Provisions sur autres éléments d'actifs	(6 155)	-	(6 155)	-
Autres comptes	47 904	(61 798)	109 702	177,5%
Autres Actifs	35 939	34 653	1 286	3,7%
Part des réassureurs dans les provisions techniques	24 995	23 194	1 801	7,8%
<b>Total Net</b>	<b>3 152 032</b>	<b>2 871 891</b>	<b>280 141</b>	<b>9,8%</b>

### 5.8.1-Comptes liés à la compensation

Au 31 Décembre 2022, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 20.130 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé de 153.842 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commissions chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

### 5.8.2- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	23 990	23 990
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
<b>Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT</b>	<b>38 973</b>	<b>38 973</b>
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 730	40 730
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
<b>Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT</b>	<b>40 897</b>	<b>40 897</b>
<b>Total</b>	<b>79 870</b>	<b>79 870</b>

### 5.8.3- Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque

Les créances agricoles abandonnées sur des crédits octroyés sur les fonds propres de la banque, dans le cadre de l'opération de prise en charge par l'Etat de créances prévue par la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), ainsi que l'opération d'abandon de créances agricoles prévue par l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, telle que modifiée par les textes subséquents, se détaillent ainsi

	31/12/2022	31/12/2021
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources propres	14 259	14 259
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources extérieures	11 270	11 270
<b>Total</b>	<b>25 529</b>	<b>25 529</b>
Provisions sur créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	(25 529)	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>25 529</b>

### 5.9- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 4.206.089 mDT au 31/12/2022 contre 2.216.896 mDT au 31/12/2021, enregistrant ainsi une augmentation de 1.989.193 mDT. Il se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Utilisations auprès de la BCT en devises	576	473	103	21,8%
Emprunts auprès de la BCT en dinars	4 202 000	2 215 000	1 987 000	89,7%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	3 513	1 423	2 090	146,9%
<b>Total</b>	<b>4 206 089</b>	<b>2 216 896</b>	<b>1 989 193</b>	<b>89,7%</b>

### 5.10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 756.573 mDT au 31/12/2022 contre 1.586.875 mDT au 31/12/2021, enregistrant ainsi une diminution de 830 302 mDT. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	753 792	1 583 766	(829 974)	(52,4%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	2 781	3 109	(328)	(10,6%)
<b>Total</b>	<b>756 573</b>	<b>1 586 875</b>	<b>(830 302)</b>	<b>(52,3%)</b>

- Décomposition par nature de compte

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Comptes à vue	29 845	28 313	1 532	5,4%
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	719 248	1 404 548	(685 300)	(48,8%)
Emprunts sur le marché monétaire en devises	5 539	151 710	(146 171)	(96,3%)
Intérêts à payer	1 941	2 304	(363)	(15,8%)
<b>Total</b>	<b>756 573</b>	<b>1 586 875</b>	<b>(830 302)</b>	<b>(52,3%)</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	29 845	-	-	-	29 845
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	719 248	-	-	-	719 248
Emprunts sur le marché monétaire en devises	5 539	-	-	-	5 539
Intérêts à payer	1 941	-	-	-	1 941
<b>Total</b>	<b>756 573</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>756 573</b>

#### 5.11- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 10.777.282 mDT au 31 décembre 2022 contre 9.652.457 mDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 1.124.825 mDT, soit une progression de 11,7%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
<b>Dépôts en dinars</b>	<b>10 020 703</b>	<b>8 889 070</b>	<b>1 131 633</b>	<b>12,7%</b>
Dépôts à vue en dinars	2 497 596	2 376 371	121 225	5,1%
Dépôts d'épargne en dinars	3 570 842	3 305 929	264 913	8,0%
Bons de caisse en dinars	39 726	38 007	1 719	4,5%
Comptes à terme en dinars	228 893	223 063	5 830	2,6%
Comptes spéciaux de placement en dinars	1 656 180	1 692 387	(36 207)	(2,1%)
Certificats de dépôt en dinars	1 298 850	743 500	555 350	74,7%
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	728 616	509 813	218 803	42,9%
<b>Dépôts en devises</b>	<b>677 568</b>	<b>701 104</b>	<b>(23 536)</b>	<b>(3,4%)</b>
Dépôts à vue en devises	404 203	490 621	(86 418)	(17,6%)
Bons de caisse en devises	18 587	16 067	2 520	15,7%
Comptes à terme en devises	89 731	64 303	25 428	39,5%
Comptes de placement en devises	137 047	102 803	34 244	33,3%
Autres sommes dues à la clientèle en devises	28 000	27 310	690	2,5%
<b>Dettes rattachées</b>	<b>79 011</b>	<b>62 283</b>	<b>16 728</b>	<b>26,9%</b>
Intérêts à payer sur dépôts à vue	14 981	13 556	1 425	10,5%
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	1 081	374	707	189,0%
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	44 397	34 537	9 860	28,5%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	66 555	47 503	19 052	40,1%
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(48 003)	(33 687)	(14 316)	(42,5%)
<b>Total</b>	<b>10 777 282</b>	<b>9 652 457</b>	<b>1 124 825</b>	<b>11,7%</b>



La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	6 797 589	(188 168)	2 033 824	1 235 761	141 697	10 020 703
Dépôts en devises	541 250	28 140	13 991	93 987	200	677 568
Dettes rattachées	-	79 011	-	-	-	79 011
<b>Total</b>	<b>7 338 839</b>	<b>(81 017)</b>	<b>2 047 815</b>	<b>1 329 748</b>	<b>141 897</b>	<b>10 777 282</b>

#### 5.12- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales du Groupe ont totalisé 678.821 mDT au 31 décembre 2022 contre 619.770 mDT au 31 décembre 2021. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
<b>Emprunts matérialisés</b>	<b>334 701</b>	<b>276 045</b>	<b>58 656</b>	<b>21,2%</b>
Emprunts obligataires	323 001	265 424	57 577	21,7%
Intérêts à payer emprunts obligataires	11 700	10 621	1 079	10,2%
<b>Ressources spéciales</b>	<b>336 391</b>	<b>332 270</b>	<b>4 121</b>	<b>1,2%</b>
Ressources extérieures	89 291	97 038	(7 747)	(8,0%)
Ressources budgétaires	267 603	259 056	8 547	3,3%
Ecart de conversion sur emprunts	(21 144)	(24 680)	3 536	14,3%
Intérêts à payer sur ressources spéciales	641	856	(215)	(25,1%)
<b>Autres fonds empruntés</b>	<b>7 729</b>	<b>11 455</b>	<b>(3 726)</b>	<b>(32,5%)</b>
Autres fonds empruntés	5 351	6 125	(774)	(12,6%)
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	2 378	5 330	(2 952)	(55,4%)
<b>Total</b>	<b>678 821</b>	<b>619 770</b>	<b>59 051</b>	<b>9,5%</b>

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Emprunts matérialisés</b>	<b>391</b>	<b>19 822</b>	<b>66 708</b>	<b>214 472</b>	<b>33 308</b>	<b>334 701</b>
Emprunts obligataires	391	8 122	66 708	214 472	33 308	323 001
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	11 700	-	-	-	11 700
<b>Ressources spéciales</b>	<b>-</b>	<b>269 185</b>	<b>10 901</b>	<b>36 840</b>	<b>19 465</b>	<b>336 391</b>
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	941	10 901	36 840	19 465	68 147
Ressources budgétaires	-	267 603	-	-	-	267 603
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	641	-	-	-	641
<b>Autres fonds empruntés</b>	<b>-</b>	<b>7 729</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 729</b>
Autres fonds empruntés	-	5 351	-	-	-	5 351
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	-	2 378	-	-	-	2 378
<b>Total</b>	<b>391</b>	<b>296 736</b>	<b>77 609</b>	<b>251 312</b>	<b>52 773</b>	<b>678 821</b>

### 5.12.1- Ressources budgétaires

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2022 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022
Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 497
Impayés en intérêts su FOPRODI & BIRD	1 473
<b>Total</b>	<b>10 970</b>

Notons qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

### 5.13- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 3.652.902 mDT au 31 décembre 2022 contre 3.514.367 mDT au 31 décembre 2021. Ils se présentent comme suit:

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Etat, impôts et taxes	48 520	43 592	4 928	11,3%
Impôts sur les sociétés	79 616	75 663	3 953	5,2%
Contribution exceptionnelle et contribution sociale de solidarité	9 899	6 224	3 675	59,0%
Fournisseurs divers	15 555	11 941	3 614	30,3%
Organismes sociaux	54 965	51 988	2 977	5,7%
Comptes d'ajustement devises passifs	3 219	3 127	92	2,9%
Devises reçues en instance d'affectation	16 163	13 458	2 705	20,1%
Provisions pour risques divers ( Comptes d'ajustement devises)	958	958	-	-
SWAPS devises	(1 098)	(802)	(296)	(36,9%)
Congés à payer	15 515	14 830	685	4,6%
Produits perçus d'avance	9 725	9 193	532	5,8%
Excédents de caisse	8 006	6 753	1 253	18,6%
Charges sur emprunts	53	53	-	-
Autres comptes de régularisation passifs	2 467 321	2 200 863	266 458	12,1%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	-	-
Comptes liés à la compensation passifs	153 842	332 866	(179 024)	(53,8%)
Comptes de régularisation	(2 757)	2 863	(5 620)	(196,3%)
Comptes Etatiques créditeurs	1 136	1 118	18	1,6%
Créditeurs divers	76 024	72 991	3 033	4,2%
Versements de Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 133 MDT	78 435	78 373	62	0,1%
Intérêts recouverts à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	6 678	6 489	189	2,9%
Versements de Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	66 095	66 044	51	0,1%
Intérêts recouverts à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	25 537	24 741	796	3,2%
Fournisseurs d'immobilisations	322	1 003	(681)	(67,9%)
Autres Passifs	11 669	29 238	(17 569)	(60,1%)
Provisions techniques brutes	459 996	420 045	39 951	9,5%

Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	13 072	10 139	2 933	28,9%
<b>Provisions pour passifs et charges</b>	<b>34 406</b>	<b>30 586</b>	<b>3 820</b>	<b>12,5%</b>
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (**)	10 336	9 529	807	8,5%
Provisions pour risque fiscal et social	666	43	623	1448,8%
Provisions pour pénalités BCT	1 261	1 561	(300)	(19,2%)
Provisions sur engagement par signature	19 392	17 386	2 006	11,5%
Provisions pour suspens Inter-Siège T24h	2 751	2 067	684	33,1%
<b>Total</b>	<b>3 652 902</b>	<b>3 514 367</b>	<b>138 535</b>	<b>3,9%</b>

(\*\*) En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, le Groupe a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2022 s'élève à 10.336 mDT contre 9.529 mDT au 31/12/2021.

#### 5.14- Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres revenant au groupe se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Capital social	320 000	320 000	-	-
Dotation de l'État	43 098	43 098	-	-
(-) Part des minoritaires dans la dotation de l'état	(338)	(72)	(266)	(369,4%)
Réserves consolidés part du groupe	1 337 704	1 226 031	111 673	9,1%
Actions propres et d'auto-contrôle	(4 899)	(1 326)	(3 573)	(269,5%)
Résultat net de l'exercice, part du groupe	169 910	173 366	(3 456)	(2,0%)
<b>Total</b>	<b>1 865 475</b>	<b>1 761 097</b>	<b>104 378</b>	<b>5,9%</b>

#### 5.14.3- Réserves consolidés

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par le groupe dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

Les réserves consolidées s'élèvent au 31 décembre 2022 à 1.337.704 mDT contre 1.226.031 mDT au 31 décembre 2021. Elles se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
<b>Contribution de la mère consolidante</b>	<b>1 379 654</b>	<b>1 268 503</b>	<b>111 151</b>	<b>8,8%</b>
+ Part du groupe, dans les primes d'émission	235 462	236 929	(1 467)	(0,6%)
+ Part du groupe, dans les primes de fusion	14 754	14 846	(92)	(0,6%)
+ Part du groupe, dans les autres réserves	1 131 951	1 017 263	114 689	11,3%
- Part des minoritaires dans le capital libéré	(2 513)	(535)	(1 978)	(369,8%)
<b>Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers</b>	<b>(40 604)</b>	<b>(43 159)</b>	<b>2 555</b>	<b>5,9%</b>
<b>Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière</b>	<b>7 537</b>	<b>11 432</b>	<b>(3 895)</b>	<b>(34,1%)</b>
<b>Contribution des filiales relevant d'autres secteurs</b>	<b>(8 883)</b>	<b>(10 745)</b>	<b>1 862</b>	<b>17,3%</b>
<b>Total</b>	<b>1 337 704</b>	<b>1 226 031</b>	<b>111 673</b>	<b>9,1%</b>

#### 5.14.4- Résultat de l'exercice, part du groupe

L'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est soldé par un résultat consolidé positif, avant modifications comptables, de 169.910 mDT contre un résultat de même nature de 173.366 mDT au 31 décembre 2021. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Contribution de la mère consolidante	165 091	170 781	(5 690)	(3,3%)
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	8 133	3 591	4 542	126,5%
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	(2 249)	(3 918)	1 669	42,6%
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	(1 065)	2 912	(3 977)	(136,6%)
<b>Total</b>	<b>169 910</b>	<b>173 366</b>	<b>(3 456)</b>	<b>(2,0%)</b>

#### 5.14.5- Résultat de base par action (Bénéfice par action)

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Bénéfice net de l'exercice (part du groupe)	169 910	173 366	(3 456)	(2,0%)
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	64 000 000	-	-
Nombre d'actions propres	524 833	129 299	395 534	305,9%
% par rapport aux actions en circulation	0,83%	0,20%	0,62%	308,4%
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période (1)	63 475 167	63 870 701	(395 534)	(0,62%)
<b>Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)</b>	<b>2,677</b>	<b>2,714</b>	<b>(0,038)</b>	<b>(1,4%)</b>

(1) Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation correspond au nombre d'actions émises par la société mère corrigé de l'effet des actions propres et d'auto-contrôle détenues par la mère émettrice et par ses filiales.

Lorsque des actions ordinaires sont émises mais ne sont encore que partiellement libérées, elles sont traitées dans le calcul du résultat de base par action comme une fraction d'une action ordinaire dans la mesure où elles étaient autorisées à participer aux dividendes de la période relatifs à une action ordinaire entièrement libérée.

#### 5.14.6 Actions propres et d'auto-contrôle

Figurent sous cet intitulé, les contreparties versées par la Banque mère et par ses filiales pour l'acquisition et la détention des actions émises par la BNA.

Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat ou de la vente, de ces actions. La contrepartie reçue au titre de la cession de ces actions, ainsi que les dividendes perçus sont constatés directement en capitaux propres sous l'intitulé "Actions propres et d'auto-contrôle".

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2022 un montant de 4.899 mDT contre 1.326 mDT au 31 décembre 2021.

## 6- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 6.1- Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste totalise 1.368.099 mDT au 31 décembre 2022 contre 1.448.977 mDT au 31 décembre 2021. Il se décompose comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
<b>a- En faveur d'établissements bancaires</b>	<b>423 818</b>	<b>564 509</b>	<b>(140 691)</b>	<b>(24,9%)</b>
Contre garanties	265 000	371 000	(106 000)	(28,6%)
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	82 018	109 809	(27 791)	(25,3%)
Cession créances	76 800	83 700	(6 900)	(8,2%)
<b>b- En faveur de la clientèle</b>	<b>864 126</b>	<b>804 313</b>	<b>59 813</b>	<b>7,4%</b>
Débiteurs par avals et acceptations	90 283	45 997	44 286	96,3%
Débiteurs par lettres de garanties	98 564	135 156	(36 592)	(27,1%)
Débiteurs par obligations cautionnées	31 691	21 818	9 873	45,3%
Débiteurs par cautions fiscales	93 952	66 294	27 658	41,7%
Débiteurs par cautions sur marchés publics	533 151	519 057	14 094	2,7%
Avals billets de trésorerie	16 234	15 700	534	3,4%
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	251	291	(40)	(13,7%)
<b>c- En faveur de l'État</b>	<b>80 155</b>	<b>80 155</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Créances budgétaires transférées par l'État (*)	80 155	80 155	-	-
<b>Total</b>	<b>1 368 099</b>	<b>1 448 977</b>	<b>(80 878)</b>	<b>(5,6%)</b>

### 6.2- Actifs donnés en Garantie

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'établit à 3.873.154 mDT au 31/12/2022 contre 2.215.000 mDT au 31/12/2021. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Titres de créances	2 143 975	1 111 424	1 032 551	92,9%
Bons du trésor	1 576 679	989 826	586 853	59,3%
Emprunt obligataire 2014	152 500	113 750	38 750	34,1%
<b>Total</b>	<b>3 873 154</b>	<b>2 215 000</b>	<b>1 658 154</b>	<b>74,9%</b>

### 6.3- Engagements de financement donnés

Cette rubrique comporte les crédits aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit:

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
<b>Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)</b>	<b>15 549</b>	<b>4 209</b>	<b>11 340</b>	<b>269,4%</b>
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	15 549	4 209	11 340	269,4%
<b>Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)</b>	<b>216 994</b>	<b>306 474</b>	<b>(89 480)</b>	<b>(29,2%)</b>
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	216 994	306 474	(89 480)	(29,2%)
<b>Crédits de gestion notifiés et non utilisés</b>	<b>249 993</b>	<b>221 215</b>	<b>28 778</b>	<b>13,0%</b>
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	249 993	221 215	28 778	13,0%
<b>Total</b>	<b>482 536</b>	<b>531 898</b>	<b>(49 362)</b>	<b>(9,3%)</b>

### 6.4- Engagements sur titres

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit:

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré 2022 (1)-(2)	Montant non libéré 2021
SODIS SICAR	3 328	2 496	832	832
FCPR INTECH	4 000	2 000	2 000	2 000
SWING	5 000	5 000	-	3 750
<b>Total</b>	<b>12 328</b>	<b>9 496</b>	<b>2 832</b>	<b>6 582</b>

### 6.5- Garanties reçues

Les Garanties reçues sont constituées au 31/12/2022 des éléments suivants:

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
<b>Garanties reçues des banques</b>	<b>279 502</b>	<b>180 000</b>	<b>99 502</b>	<b>55,3%</b>
<b>Garanties reçues de l'État</b>	<b>6 047 906</b>	<b>5 164 694</b>	<b>883 212</b>	<b>17,1%</b>
Fonds Budgétaires & Dotation	396 696	391 160	5 536	1,4%
SOTUGAR	64 245	73 495	(9 250)	(12,6%)
FNG	40 258	41 138	(880)	(2,1%)
FGIC	266	266	-	-
FNE	78	84	(6)	(7,2%)
G. ÉTAT	5 546 363	4 658 552	887 811	19,1%
<b>Garanties reçues de la clientèle</b>	<b>2 168 201</b>	<b>1 819 136</b>	<b>349 065</b>	<b>19,2%</b>
Garanties Hypothécaires	1 899 072	1 569 696	329 377	21,0%
Garanties financières	269 129	249 440	19 688	7,9%
<b>Total</b>	<b>8 495 609</b>	<b>7 163 830</b>	<b>1 331 779</b>	<b>18,6%</b>

## 7- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RESULTAT

### 7.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 1.344.514 mDT en 2022 contre 1.168.326 mDT en 2021, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 15,1%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>3 216</b>	<b>5 783</b>	<b>(2 567)</b>	<b>(44,4%)</b>
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	561	2 945	(2 384)	(81,0%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	834	(50)	884	1768,0%
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	1 941	2 884	(943)	(32,7%)
Report / Déport sur opérations de SWAPS	(120)	4	(124)	(3100,0%)
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>1 300 132</b>	<b>1 124 441</b>	<b>175 691</b>	<b>15,6%</b>
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	306 774	252 825	53 949	21,3%
Intérêts sur crédits à la clientèle	993 358	871 616	121 742	14,0%
<b>Autres intérêts et revenus assimilés</b>	<b>41 166</b>	<b>38 102</b>	<b>3 064</b>	<b>8,0%</b>
<b>Total</b>	<b>1 344 514</b>	<b>1 168 326</b>	<b>176 188</b>	<b>15,1%</b>

### 7.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par le Groupe ont totalisé 152.791 mDT en 2022 contre 161.727 mDT en 2021, soit une régression de 5,5 %. Elles se décomposent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	78 028	88 025	(9 997)	(11,4%)
Commissions sur opérations Monétique	15 276	14 540	736	5,1%
Commissions sur opérations de change	1 551	1 410	141	10,0%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	4 711	3 211	1 500	46,7%
Commissions sur location de coffre-fort	54	34	20	58,8%
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	26 241	27 583	(1 342)	(4,9%)
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	2 094	3 245	(1 151)	(35,5%)
Commissions sur avals billets de trésorerie	368	164	204	124,4%
Commissions de gestion d'OPCVM	883	776	107	13,8%
Commissions de gestion de fonds à capital risque	41	104	(63)	(60,6%)
Commissions diverses	23 544	22 635	909	4,0%
<b>Total</b>	<b>152 791</b>	<b>161 727</b>	<b>(8 936)</b>	<b>(5,5%)</b>

### 7.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 57.056 mDT en 2022 contre 35.855 mDT en 2021. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
<b>Gains nets sur titres de transaction</b>	<b>14 853</b>	<b>9 848</b>	<b>5 005</b>	<b>50,8%</b>
Intérêts nets sur Bons du Trésor	14 853	9 848	5 005	50,8%
<b>Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement :</b>	<b>950</b>	<b>415</b>	<b>535</b>	<b>128,9%</b>
Dividendes & revenus assimilés	928	1 018	(90)	(8,8%)
Pertes sur titres de placement	(379)	(626)	247	39,5%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(33)	(597)	564	94,5%
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	434	620	(186)	(30,0%)
<b>Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change :</b>	<b>41 253</b>	<b>25 592</b>	<b>15 661</b>	<b>61,2%</b>
Résultat sur opérations de change	34 765	20 833	13 932	66,9%
Commissions sur change manuel	6 488	4 759	1 729	36,3%
<b>Total</b>	<b>57 056</b>	<b>35 855</b>	<b>21 201</b>	<b>59,1%</b>

### 7.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 239.638 mDT en 2022 contre 192.433 mDT en 2021, soit une augmentation de 24,5%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	196 090	164 547	31 543	19,2%
Revenus des titres de participation et des titres en rétrocession	25 214	18 107	7 107	39,3%
Revenus des obligations	18 334	9 779	8 555	87,5%
<b>Total</b>	<b>239 638</b>	<b>192 433</b>	<b>47 205</b>	<b>24,5%</b>

### 7.5- Marge nette des activités d'assurance

La marge nette des activités d'assurance a totalisé 68.303 mDT en 2022. Le détail se présente comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits des activités d'assurance</b>	<b>177 452</b>	<b>156 330</b>
Primes_Non Vie	133 238	129 270
Primes_Vie	12 752	6 977
Produits des placements	31 378	19 834
Autres Produits	84	249
<b>Charges des activités d'assurance</b>	<b>(109 149)</b>	<b>(96 901)</b>
Charges de sinistres_Non Vie	(60 537)	(83 821)
Charges de sinistres_Vie	(46 111)	(6 342)
Charges des placements	(1 592)	(3 937)
Autres Charges	(909)	(2 801)
<b>Total</b>	<b>68 303</b>	<b>59 430</b>



## 7.6- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 892.689 mDT en 2022 contre 689.443 mDT en 2021, soit une augmentation de 29,5 %. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>(307 216)</b>	<b>(225 215)</b>	<b>(82 001)</b>	<b>(36,4%)</b>
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(296 864)	(205 749)	(91 115)	(44,3%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(867)	(1 009)	142	14,1%
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(1 990)	(15 103)	13 113	86,8%
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(7 495)	(3 354)	(4 141)	(123,5%)
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>(550 867)</b>	<b>(433 725)</b>	<b>(117 142)</b>	<b>(27,0%)</b>
Intérêts sur comptes à vue	(67 031)	(65 009)	(2 022)	(3,1%)
Intérêts sur comptes d'épargne	(190 888)	(160 052)	(30 836)	(19,3%)
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(292 948)	(208 664)	(84 284)	(40,4%)
<b>Emprunts</b>	<b>(33 559)</b>	<b>(32 030)</b>	<b>(1 529)</b>	<b>(4,8%)</b>
<b>Autres intérêts et charges</b>	<b>(1 047)</b>	<b>1 527</b>	<b>(2 574)</b>	<b>(168,6%)</b>
<b>Total</b>	<b>(892 689)</b>	<b>(689 443)</b>	<b>(203 246)</b>	<b>(29,5%)</b>

## 7.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 279.655 mDT en 2022 contre 236.516 mDT en 2021, soit une augmentation de 18,2 %. Il s'analyse comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(252 799)	(231 323)	(21 476)	(9,3%)
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	(46 095)	(45 407)	(688)	(1,5%)
Autres créances passées en pertes	(243 217)	(29 915)	(213 302)	(713,0%)
Reprises de provisions pour créances douteuses	54 117	60 455	(6 338)	(10,5%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(44 284)	(18 883)	(25 401)	(134,5%)
Reprises sur provisions diverses	7 049	5 040	2 009	39,9%
Reprises de provisions et d'agios réservés sur créances cédées	244 142	26 953	217 189	805,8%
Sommes recouvrées au titre des créances passées en perte	3 478	647	2 831	437,6%
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales	-	3	(3)	(100,0%)
Dotations aux provisions sur engagement par signature	(2 544)	(5 381)	2 837	52,7%
Reprises sur provisions sur engagement par signature	537	1 295	(758)	(58,5%)
<b>Total</b>	<b>(279 655)</b>	<b>(236 516)</b>	<b>(43 139)</b>	<b>(18,2%)</b>

## 7.8- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé 3.488 mDT en 2022 contre 10.165 mDT en 2021. Il se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres de participation	(3 065)	(5 085)	2 020	39,7%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	(7 335)	(8 639)	1 304	15,1%
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres titres de participation	2 959	1 627	1 332	81,9%
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	2 921	1 740	1 181	67,9%
Plus-values sur cessions des titres en rétrocession	48	192	(144)	(75,0%)
<b>Total</b>	<b>(3 488)</b>	<b>(10 165)</b>	<b>6 677</b>	<b>65,7%</b>

## 7.9- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 295.625 mDT en 2022 contre 299.492 mDT en 2021, soit une diminution de 1,3%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Salaires	(203 992)	(190 226)	(13 766)	(7,2%)
Charges sociales et fiscales	(60 925)	(58 045)	(2 880)	(5,0%)
Autres charges du personnel	(17 933)	(13 501)	(4 432)	(32,8%)
Charges sur assurance IDR	(11 316)	(38 127)	26 811	70,3%
Charges sur assurance Epargne collective	(1 251)	570	(1 821)	(319,5%)
Variation des congés à payer	(208)	(163)	(45)	(27,6%)
<b>Total</b>	<b>(295 625)</b>	<b>(299 492)</b>	<b>3 867</b>	<b>1,3%</b>

## 7.10- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Les Soldes en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires se sont élevés à 3.445 mDT en 2022 contre 3.102 mDT en 2021. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Profits (pertes) exceptionnels(es)	(3 394)	(1 195)	(2 199)	(184,0%)
Pertes et profits sur opération d'arbitrage rejet monétique	(10)	(92)	82	89,1%
Déficits de caisse	(9)	(9)	-	-
Redressement fiscal	(32)	(2 277)	2 245	98,6%
<b>Total</b>	<b>(3 445)</b>	<b>(3 102)</b>	<b>(343)</b>	<b>(11,1%)</b>

## 7.11- Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices se compose de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et de la variation des actifs et passifs d'impôt différé (intégrés au bilan). Pour l'année 2022 la charge nette s'élève à 85 508 mDT contre 71 429 mDT en 2021. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Var	%
Charge des impôts courants de l'exercice (impôts exigibles)	(87 112)	(73 952)	(13 160)	(17,8%)
Résultat net d'impôt différé	1 604	2 523	(919)	(36,4%)
<b>Total</b>	<b>(85 508)</b>	<b>(71 429)</b>	<b>(14 079)</b>	<b>(19,7%)</b>

## 8- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

### 8.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie net négatif de 27.919 mDT s'expliquant principalement par :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 820.132 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 1.362.959 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 1.093.726 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux crédateurs divers ont atteint 1.955.714 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 2.501.756 mDT.

### 8.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2022 un flux de trésorerie net négatif de 1.028.200 mDT s'expliquant principalement par :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 237.854 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 1.253.727 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 12.327 mDT ;

### 8.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie net positif de 38.773 mDT provenant essentiellement de :

- L'émission d'emprunt pour le montant de 123.024 mDT ;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 57.577 mDT ;
- Une augmentation des ressources spéciales pour le montant de 3.561 mDT ;
- Le versement de dividendes pour le montant de 66.611 mDT ;

#### 8.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 4.545.450 mDT au 31/12/2022 contre aussi un solde négatif de 3.405.478 mDT au 31/12/2021. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2022:

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation	%
<b>Liquidités en dinars tunisiens :</b>	<b>106 949</b>	<b>249 990</b>	<b>(143 041)</b>	<b>(57,2%)</b>
- Avoirs en caisse en dinars	57 849	60 527	(2 678)	(4,4%)
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	23 911	122 896	(98 985)	(80,5%)
- Avoirs en CCP	383	383	-	-
- Mouvements IBS	22 189	22 455	(266)	(1,2%)
- Correspondants débiteurs en dinars	24 344	60 879	(36 535)	(60,0%)
- Correspondants créditeurs en dinars	(21 727)	(17 150)	(4 577)	(26,7%)
<b>Liquidités en devises :</b>	<b>100 914</b>	<b>111 924</b>	<b>(11 010)</b>	<b>(9,8%)</b>
- Caisse en devises	6 685	5 532	1 153	20,8%
- Avoirs à la BCT en devises	45 953	86 846	(40 893)	(47,1%)
- Correspondants débiteurs en devises	56 394	30 710	25 684	83,6%
- Correspondants créditeurs en devises	(8 118)	(11 164)	3 046	27,3%
<b>Emprunts en dinars</b>	<b>(4 921 248)</b>	<b>(3 619 548)</b>	<b>(1 301 700)</b>	<b>(36,0%)</b>
<b>Emprunts en devises</b>	<b>(6 115)</b>	<b>(152 183)</b>	<b>146 068</b>	<b>96,0%</b>
<b>Placements inférieurs à 3 mois</b>	<b>174 050</b>	<b>4 339</b>	<b>169 711</b>	<b>3911,3%</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2022</b>	<b>(4 545 450)</b>	<b>(3 405 478)</b>	<b>(1 139 972)</b>	<b>(33,5%)</b>

#### 9- Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Aucun événement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :

- Entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
- Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

## 10- Note sur les opérations avec les parties liées

### Opérations avec les Entreprises Associées

1- La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2020 pour un montant global de 70 millions de dinars détaillé comme suit :

Un emprunt obligataire subordonné « BNA Subordonné 2022 » de 150MD sans recours à l'Appel Public à

1.1- l'Épargne ayant les caractéristiques suivantes :

*Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars*

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,6 % et/ou TMM + 2,55%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	7 ans dont deux années de grâce	10,1% et/ou TMM + 3%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

1.2- Les montants souscrits par les entreprises associées ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2022 se détaillent comme suit :

Société	Montant souscrit à l'EO BNA sub2022-1	Intérêts 2022
TUNIS RE	5 000	183
<b>Total</b>	<b>5 000</b>	<b>183</b>

2- L'encours des montants souscrits par les entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 31/12/2022 comme suit:

Société	BNA SUB 2021-01	BNA SUB 2020-01	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-01 & 2017-02	BNA SUB 2016	BNA SUB	Intérêts 2022
TUNIS-RE	2 500	-	1 500	800	2 400	600	133	822
SODINO	-	1 200	-	-	-	-	-	148
<b>TOTAL</b>	<b>2 500</b>	<b>1 200</b>	<b>1 500</b>	<b>800</b>	<b>2 400</b>	<b>600</b>	<b>133</b>	<b>970</b>

3- L'encours des conventions de dépôts souscrits par les entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2022, un montant de 38.800 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 31/12/2022
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	32 500
TUNIS RE	Certificat de dépôt	ENTREPRISE ASSOCIEE	2 000
GEVE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	4 300
<b>Total</b>			<b>38 800</b>

4- La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2022	Provisions	Encours net au 31/12/2022
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
<b>Total</b>		<b>900</b>	<b>900</b>	<b>(900)</b>	<b>0</b>

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 10 mDT hors taxes.

5- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018:

Les entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 31/12/2022 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2022
TUNIS-RE	6 000	10 374
<b>Total</b>	<b>6 000</b>	<b>10 374</b>

6- Les soldes des comptes courants ouverts par les entreprises associées de la BNA ainsi que les commissions et intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2019, comme suit :

Partie liée	Solde au 31/12/2022		Intérêts de l'exercice 2022	
	Débit	Crédit	Encaissés	Servis
TUNIS-RE	-	2 191	-	-
GENERALE DES VENTES	-	26	-	-

### Opérations avec les Administrateurs

1- La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2022 pour un montant global de 150 millions de dinars détaillé comme suit :

- 1.1- Un emprunt obligataire subordonné « BNA Subordonné 2022 » de 150MD sans recours à l'Appel Public à l'Epargne ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,6 % et/ou TMM + 2,55%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	7 ans dont deux années de grâce	10,1% et/ou TMM + 3%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

1.2- La caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles a souscrit à l'emprunt obligataire subordonné BNA 2022-1. Le montant souscrit s'élève à 2.000 mDT et les intérêts supportés par la BNA au titre de l'exercice 2022, sont de l'ordre de 47 mDT.

2- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub 2009	BNA Sub 2016	BNA Sub 2017-02	BNA Sub 2018-01	BNA Sub 2020-01	BNA Sub 2021-01	Total
Encours au 31/12/2022	266	500	800	800	1 800	1 784	5 950
Intérêts 2022	22	76	116	133	228	185	759

3- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :

La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 31/12/2022 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2022
CTAMA	2 000	3 458
<b>Total</b>	<b>2 000</b>	<b>3 458</b>

4- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir des charges diverses. La cotisation relative à l'année 2022 s'élève à 1.059 mDT.

5- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2022 s'élève à 4.340 mDT.

6- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2022 s'élève à 5.554 mDT.

7- L'encours des conventions de dépôts souscrits par les administrateurs de la BNA totalisent, au 31 décembre 2022, un montant de 126.340 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 31/12/2022
CTAMA	Compte de Placement	Administrateur	14 840
CTAMA	Certificat de dépôt	Administrateur	111 500
<b>Total</b>			<b>126 340</b>

---

### *Opérations avec l'ETAT*

---

**1-** La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

**2-** La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2022 à 267.603 mDT.



**BANQUE NATIONALE AGRICOLE**  
**ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE**

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2022

(Unité : en 1 000 DT)

	Jusqu'au 31/12/2022	Financier	Immobilier	Autres
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	1 344 514	1 344 512	-	2
PR2 - Commissions (en produits)	152 791	152 791	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	57 056	57 058	3	(5)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	239 638	239 436	209	(7)
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>	<b>1 793 999</b>	<b>1 793 797</b>	<b>212</b>	<b>(10)</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(892 689)	(892 326)	(33)	(330)
CH2 - Commissions encourues	(23 233)	(23 259)	33	(7)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(915 922)</b>	<b>(915 585)</b>	<b>-</b>	<b>(337)</b>
<b>Marge nette des activités d'assurance</b>	<b>68 303</b>	<b>68 303</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>946 380</b>	<b>946 515</b>	<b>212</b>	<b>(347)</b>
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(279 655)	(280 278)	766	(143)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(3 488)	(3 111)	(376)	(1)
PR7 - Autres produits d'exploitation	67 843	4 356	59 130	4 357
CH6 - Frais de personnel	(295 625)	(283 988)	(7 810)	(3 827)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(145 027)	(88 888)	(54 529)	(1 610)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(23 559)	(23 039)	(323)	(197)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>266 869</b>	<b>271 567</b>	<b>(2 930)</b>	<b>(1 768)</b>
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	4 537	4 265	-	272
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(3 445)	(2 826)	(583)	(36)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>267 961</b>	<b>273 006</b>	<b>(3 513)</b>	<b>(1 532)</b>
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(85 508)	(82 243)	(2 411)	(854)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(161)	(161)	-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>182 292</b>	<b>190 602</b>	<b>(5 924)</b>	<b>(2 386)</b>
Intérêts minoritaires	(12 382)	(17 378)	3 677	1 319
<b>Résultat net de l'exercice, Part du groupe</b>	<b>169 910</b>	<b>173 224</b>	<b>(2 247)</b>	<b>(1 067)</b>
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
<b>Résultat après modification comptable, part du groupe</b>	<b>169 910</b>	<b>173 224</b>	<b>(2 247)</b>	<b>(1 067)</b>

**BANQUE NATIONALE AGRICOLE**  
**ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE**

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Jusqu'au 31/12/2021	Financier	Immobilier	Autres
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	1 168 326	1 168 324	-	2
PR2 - Commissions (en produits)	161 727	161 727	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	35 855	35 780	52	23
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	192 433	192 294	153	(14)
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>	<b>1 558 341</b>	<b>1 558 125</b>	<b>205</b>	<b>11</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(689 443)	(688 390)	(619)	(434)
CH2 - Commissions encourues	(16 138)	(16 124)	-	(14)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(705 581)</b>	<b>(704 514)</b>	<b>(619)</b>	<b>(448)</b>
<b>Marge nette des activités d'assurance</b>	<b>59 430</b>	<b>59 430</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>912 190</b>	<b>913 041</b>	<b>(414)</b>	<b>(437)</b>
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(236 516)	(236 086)	(375)	(55)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(10 165)	(9 685)	(480)	-
PR7 - Autres produits d'exploitation	37 317	886	31 991	4 440
CH6 - Frais de personnel	(299 492)	(288 429)	(7 185)	(3 878)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(113 001)	(77 780)	(33 544)	(1 677)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(20 105)	(19 596)	(285)	(224)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>270 228</b>	<b>282 351</b>	<b>(10 292)</b>	<b>(1 831)</b>
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	6 585	2 830	-	3 755
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(3 102)	(3 173)	42	29
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>273 711</b>	<b>282 008</b>	<b>(10 250)</b>	<b>1 953</b>
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(71 429)	(71 784)	212	143
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(22 383)	(22 383)	-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>179 899</b>	<b>187 841</b>	<b>(10 038)</b>	<b>2 096</b>
Intérêts minoritaires	(6 533)	(13 468)	6 121	814
<b>Résultat net de l'exercice, Part du groupe</b>	<b>173 366</b>	<b>174 373</b>	<b>(3 917)</b>	<b>2 910</b>
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
<b>Résultat après modification comptable, part du groupe</b>	<b>173 366</b>	<b>174 373</b>	<b>(3 917)</b>	<b>2 910</b>

BANQUE NATIONALE AGRICOLE  
**INDICATEURS CONSOLIDÉS**

Arrêtés au 31/12/2022

(Unité : en 1.000 DT)

	31/12/2022	Financier	Immobilier	Autres
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>1 793 999</b>	<b>1 793 797</b>	<b>212</b>	<b>(10)</b>
a- Intérêts	1 344 514	1 344 512	-	2
b- Commissions en produits	152 791	152 791	-	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	57 056	57 058	3	(5)
d- Revenus du portefeuille d'investissement	239 638	239 436	209	(7)
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(915 922)</b>	<b>(915 585)</b>	<b>-</b>	<b>(337)</b>
a- Intérêts encourus	(892 689)	(892 326)	(33)	(330)
b- Commissions encourues	(23 233)	(23 259)	33	(7)
<b>3- Marge nette des activités d'assurance</b>	<b>68 303</b>	<b>68 303</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>4- Produit net bancaire</b>	<b>946 380</b>	<b>946 515</b>	<b>212</b>	<b>(347)</b>
<b>5- Autres produits d'exploitation</b>	<b>67 843</b>	<b>4 356</b>	<b>59 130</b>	<b>4 357</b>
<b>6- Charges opératoires, dont :</b>	<b>(464 211)</b>	<b>(395 915)</b>	<b>(62 662)</b>	<b>(5 634)</b>
a- Frais du personnel	(295 625)	(283 988)	(7 810)	(3 827)
b- Charges Générales d'exploitation	(145 027)	(88 888)	(54 529)	(1 610)
c- Dotations aux amortissements	(23 559)	(23 039)	(323)	(197)
<b>7- Structure du portefeuille</b>	<b>4 744 821</b>	<b>4 739 564</b>	<b>4 593</b>	<b>664</b>
a- Portefeuille titres-commercial	525 030	524 867	159	4
b- Portefeuille d'investissement	4 219 791	4 214 697	4 434	660
<b>8- Encours des crédits apparaissant au bilan</b>	<b>13 703 141</b>	<b>13 703 335</b>	<b>(194)</b>	<b>-</b>
<b>9- Encours des dépôts, dont :</b>	<b>10 777 282</b>	<b>10 777 282</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
a- Dépôts à vue	2 916 780	2 916 780	-	-
b- Dépôts d'épargne	3 615 240	3 615 240	-	-
<b>10- Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>678 821</b>	<b>671 092</b>	<b>2 472</b>	<b>5 257</b>
<b>11- Capitaux Propres</b>	<b>1 695 565</b>	<b>1 695 565</b>		

BANQUE NATIONALE AGRICOLE  
**INDICATEURS CONSOLIDÉS**

Arrêtés au 31/12/2021

(Unité : en 1.000 DT)

	31/12/2021	Financier	Immobilier	Autres
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>1 558 341</b>	<b>1 558 125</b>	<b>205</b>	<b>11</b>
a- Intérêts	1 168 326	1 168 324	-	2
b- Commissions en produits	161 727	161 727	-	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	35 855	35 780	52	23
d- Revenus du portefeuille d'investissement	192 433	192 294	153	(14)
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(705 581)</b>	<b>(704 514)</b>	<b>(619)</b>	<b>(448)</b>
a- Intérêts encourus	(689 443)	(688 390)	(619)	(434)
b- Commissions encourues	(16 138)	(16 124)	-	(14)
<b>3- Marge nette des activités d'assurance</b>	<b>59 430</b>	<b>59 430</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>4- Produit net bancaire</b>	<b>912 190</b>	<b>913 041</b>	<b>(414)</b>	<b>(437)</b>
<b>5- Autres produits d'exploitation</b>	<b>37 317</b>	<b>885</b>	<b>31 991</b>	<b>4 441</b>
<b>6- Charges opératoires, dont :</b>	<b>(432 598)</b>	<b>(385 806)</b>	<b>(41 014)</b>	<b>(5 778)</b>
a- Frais du personnel	(299 492)	(288 430)	(7 185)	(3 877)
b- Charges Générales d'exploitation	(113 001)	(77 780)	(33 544)	(1 677)
c- Dotations aux amortissements	(20 105)	(19 596)	(285)	(224)
<b>7- Structure du portefeuille</b>	<b>3 375 102</b>	<b>3 368 738</b>	<b>5 678</b>	<b>686</b>
a- Portefeuille titres-commercial	392 680	391 763	846	71
b- Portefeuille d'investissement	2 982 422	2 976 975	4 832	615
<b>8- Encours des crédits apparaissant au bilan</b>	<b>12 701 710</b>	<b>12 701 900</b>	<b>(190)</b>	<b>-</b>
<b>9- Encours des dépôts, dont :</b>	<b>9 652 457</b>	<b>9 651 915</b>	<b>542</b>	<b>-</b>
a- Dépôts à vue	2 880 548	2 880 789	(241)	-
b- Dépôts d'épargne	3 340 466	3 340 466	-	-
<b>10- Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>619 770</b>	<b>608 315</b>	<b>3 268</b>	<b>8 187</b>
<b>11- Capitaux Propres</b>	<b>1 587 732</b>	<b>1 587 732</b>		

# GRUPE BANQUE NATIONALE AGRICOLE

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

*Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA Bank),*

### **Rapport sur l'audit des états financiers consolidés**

---

#### ***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2022, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Nationale Agricole et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé et l'état consolidé des engagements hors bilan au 31 décembre 2022, l'état consolidé de résultat et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 1.865.475 KDT, y compris le résultat bénéficiaire consolidé de l'exercice s'élevant à 169.910 KDT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

#### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

### **1) Prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits**

#### ***a) Risques identifiés***

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les intérêts et revenus assimilés et les commissions (produits) comptabilisés en résultat net du Groupe totalisent 1.497.305 KDT (soit 83,46% du

total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits sont décrites au niveau de la Note 3.2.3 des états financiers consolidés « *Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle* ».

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information du Groupe, nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits constitue un point clé de notre audit en raison du volume important des transactions et de l'importance de cette rubrique par rapport au total des produits d'exploitation bancaire.

#### ***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, processus et contrôles mis en place par le Groupe en vue de l'évaluation et de la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 24 relative aux *Engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires*, en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et commissions ;
- L'appréciation de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

## **2) Classification des créances et estimation des provisions**

#### ***a) Risques identifiés***

Au 31 décembre 2022, les créances figurent à l'actif du bilan consolidé du Groupe pour un montant brut de 16.413.631 KDT ; les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 2.044.077 KDT et les intérêts et agios réservés ont atteint 666.413 KDT.

Comme indiqué au niveau de la Note 3.2 des états financiers consolidés « *Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents* », le Groupe procède à la classification et à l'évaluation des engagements puis à la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle qu'elle a été modifiée par les circulaires BCT subséquentes, sont remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé de notre audit.

#### ***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

À travers les entretiens menés avec la Direction et l'examen des procédures de contrôle mises en place par le Groupe, nous avons pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et de constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La

méthode de classification des engagements du Groupe repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi adopté la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation considérée durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle (à base individuelle, additionnelles ou collectives), en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le Groupe.

### **3) Comptabilisation des titres d'investissement**

#### ***a) Risques identifiés***

Le portefeuille-titres d'investissement du Groupe totalise 4.219.791 KDT au 31 décembre 2022 et représente un poste important du bilan (18,99% du total des actifs).

Comme indiqué dans la Note 3.3.2 des états financiers « *Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents* », les titres d'investissement sont comptabilisés à la date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur comptable à la juste valeur pour les titres non cotés, et à la valeur de marché pour les titres cotés. Les provisions correspondantes sont ajustées en conséquence.

L'estimation de la juste valeur des titres d'investissement requiert l'exercice d'un jugement de la part de la Direction dans son choix des éléments à prendre en considération selon la nature et la situation des titres concernés, lesquels éléments diffèrent selon le cas (pour certaines entités, les capitaux propres éventuellement corrigés des plus ou moins-values latentes et, pour d'autres, le cours moyen en bourse à la date d'arrêt ou à la date antérieure la plus récente).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres d'investissement, les créances rattachées et les provisions pour dépréciation correspondantes constituent un point clé de notre audit.

#### ***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des titres d'investissement sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier les cours de bourse utilisés pour l'évaluation des titres cotés ;
- S'assurer que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;

- Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation retenue et des éléments chiffrés utilisés, ayant servi de base pour la constatation des provisions pour dépréciation requises ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres d'investissement.

#### **4) Caractère recouvrable des actifs d'impôt différé**

##### ***a) Risques identifiés***

Les actifs d'impôt différé figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2022 présentent un solde net débiteur de 56.849 KDT. Ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation et de provisions pour risques et charges, comptabilisées par la BNA Bank et d'autres sociétés du Groupe, non admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les pertes ou les charges provisionnées seront réalisées.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude relative au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 décembre 2022 et du jugement exercé par la Direction à cet égard. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité des sociétés du Groupe de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporaires pourront être imputées.

##### ***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition, période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber.

À cet effet, nous avons examiné la fiabilité du processus d'établissement des prévisions financières à moyen terme, comparé les projections de résultats des exercices antérieurs avec les performances financières réelles correspondantes et vérifié que les bénéfices attendus sur les exercices à venir sont suffisants pour absorber, dans la période appropriée, les différences temporaires déductibles sources des actifs d'impôt différé ;

- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société du Groupe concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.



## ***Paragraphes d'observations***

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- 1) La Note 5.3.6 des états financiers consolidés décrit les engagements de l'Office des Céréales envers le Groupe qui totalisent 4.768.074 KDT au 31 décembre 2022 (soit environ 27% du total des engagements de la clientèle, en bilan et hors bilan). Ces engagements sont refinancés directement auprès de la BCT pour un montant de 1.958.058 KDT au 31 décembre 2022. Ils ont connu une hausse de 827.194 KDT (+21%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2021 et enregistrent un dépassement significatif du seuil de 25% des fonds propres nets de la Banque, imposé par l'article 51 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05 juin 2018. Le financement de l'Office des Céréales a impacté de façon significative la trésorerie du Groupe qui a enregistré un solde négatif de (4.545.350) KDT au 31 décembre 2022, contre (3.417.092 KDT) au 31 décembre 2021. Il est à noter que les chèques tirés par l'Office des Céréales sur la Trésorerie Générale de Tunisie au titre de ses droits à la compensation, qui ne sont pas encore encaissés par le Groupe au 31 décembre 2022, totalisent 2.385.074 KDT.

Les garanties de l'État accordées au Groupe au titre des engagements de l'Office des Céréales s'élèvent, au 31 décembre 2022, à 4.768.074 KDT, ce qui lui confère une couverture totale du risque de contrepartie sur ces engagements (composés de principal, intérêts et commissions).

- 2) La Note 5.3.6 des états financiers consolidés décrit également les engagements des autres entreprises publiques (ETAP, OTD, ONH, TRANSTU, EL FOULADH, etc.) envers le Groupe qui totalisent 1.177.206 KDT au 31 décembre 2022, enregistrant ainsi une baisse de 58.125 KDT (-5%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2021. Ces engagements ne sont refinancés directement auprès de la BCT qu'à hauteur de 89.006 KDT à la même date.

Les garanties obtenues par le Groupe en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements totalisent 886.534 KDT au 31 décembre 2022, dont des garanties de l'État pour un montant cumulé de 775.065 KDT. Les engagements non couverts par les garanties de l'État concernent essentiellement des entreprises publiques (ETAP, CNRPS, SNDP, etc.) dont les engagements, qualifiés de réguliers, totalisent 341.288 KDT à la même date.

- 3) Les Notes 5.3, 5.8.3, 5.13 et 5.14 des états financiers consolidés décrivent les éléments de la situation financière des deux fonds budgétaires de 133.000 KDT et 160.000 KDT, dont les actifs et les passifs s'y rapportant totalisent respectivement 205.055 KDT et 219.843 KDT au 31 décembre 2022, après l'opération d'augmentation de capital de la BNA Bank (en numéraire, par compensation de créances et par incorporation de réserves) réalisée au cours de l'exercice 2020. En outre, un passif éventuel (en faveur de l'État) d'un montant de 80.155 KDT relatif au fonds budgétaire de 160.000 KDT figure dans l'état consolidé des engagements hors bilan du Groupe au 31 décembre 2022.

La BNA Bank prévoit de convenir avec le Ministère des Finances des modalités de régularisation et d'apurement de la situation financière de ces deux fonds budgétaires au cours de l'exercice 2023 (mise en jeu de la garantie de l'État pour les impayés pour plus d'un an, fixation du sort des créances abandonnées au fil des ans ainsi que des recouvrements en principal et en intérêts non versés à l'État, commissions de gestion, etc.).

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

## ***Rapport de gestion relatif au Groupe***

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## ***Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

## ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme étant significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons

en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

---

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la BNA Bank et de ses filiales.

À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la BNA Bank et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Tunis, le 05 mai 2023

#### **LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES :**

**P/ Le Groupement GEM & FINACO**

*Abderrazak GABSI, Commissaire aux comptes*

**P/ Le Groupement CKT & AMC Consulting**

*Khaled THABET, Commissaire aux comptes*